BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1710-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

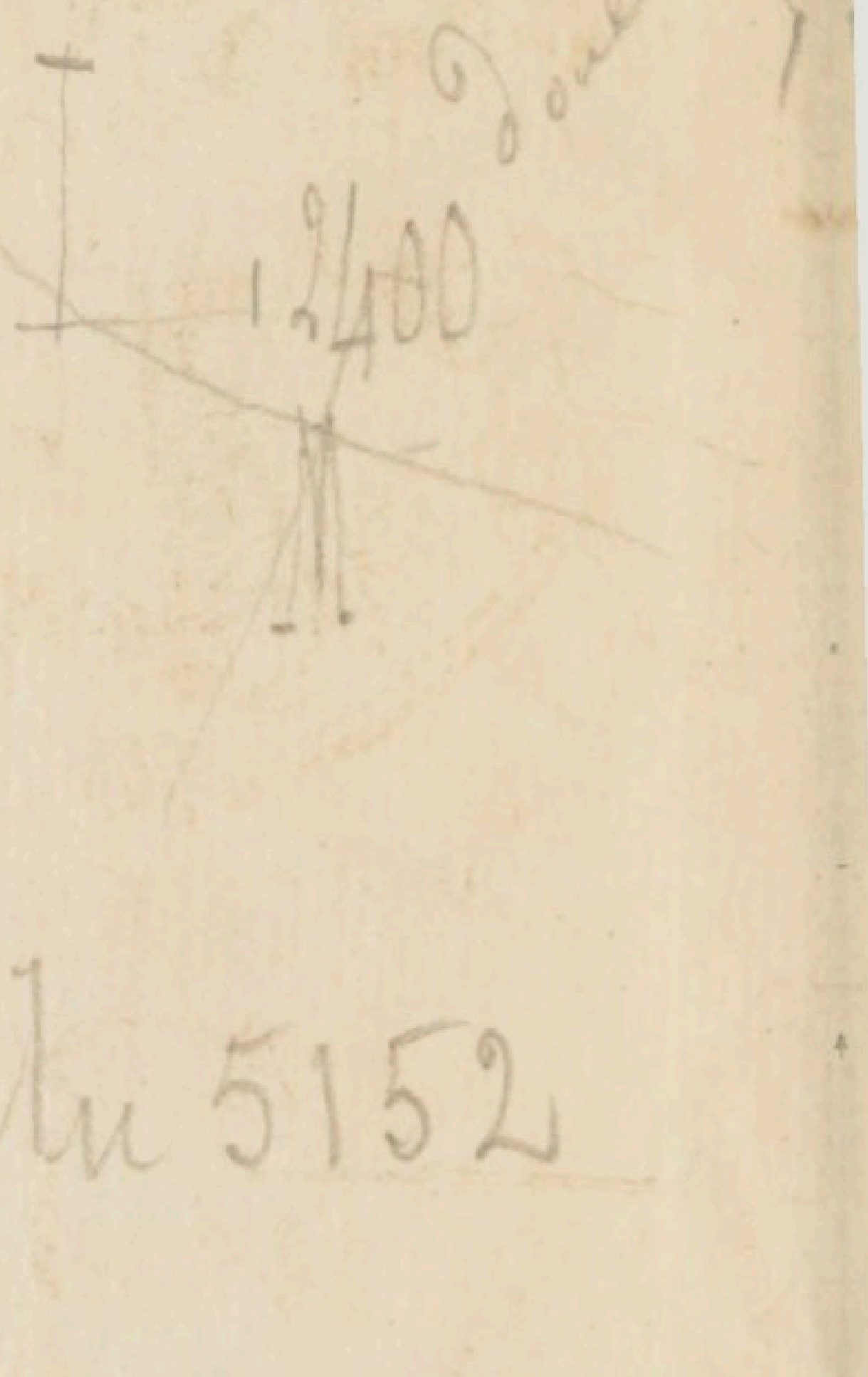
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(4527)



Un 5152

MERCURE GALANT.



A PARIS,

M. DCCX.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

*Par le Sieur Du F****

Mois
de Novembre
1710.

Le prix eſt 30. ſols relié en veau, & 25. ſols, brochez.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, ſur le Quay des Auguſtins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la ruë du Foin, du côté de la ruë Saint Jacques.

MERCURE GALANT.

EPITRE aux Anonimes.

J'Ay receu les vostres sur mes premiers Mercures, c'est-à-dire plus de six cents Lettres depuis trois mois. Quand j'aurois le loisir de ré-

pondre à toutes, la plû-
part ſont Anonimes ; à
qui pourrois-je adreſſer
les miennes ? J'adreſſe cel-
le-cy à Mercure, qui la
fera tenir à tous ceux
qui voudront me faire
l'honneur de la lire, je
voudrois y pouvoir met-
tre des compliments pour
ceux qui m'ont compli-
menté, de l'abondance
de cœur pour ceux qui
m'ont parlé ſincerement,
de l'affection pour ceux

qui m'afectionnent; j'embrasse ceux qui m'embrassent, j'honore ceux que je n'ose embrasser, & j'ay pour tous ceux qui m'ont écrit, cette espece de veneration qu'on doit à ceux qui portent la parole pour le public; mais je dois un profond respect au merite d'une Anonime d'un haut rang qui a daigné s'amuser à répondre, *incognito*, à une de mes questions, je

dois ignorer respectueu-
sement l'honneur que de
telles attentions font à
mon Mercure, c'est ce
qui me determine à met-
tre dans la suite à la fin
de chaque volume, un
article de réponses que
j'appelleray, *Réponses*
aux Anonimes.

Je joüiray par là du pri-
vilege que donne le mas-
que dans les bals, où les
particuliers familiarisent
avec les Princes, je mas-

queray mes réponſes, quand elles ne devront eſtre entenduës que de ceux qui m'auront écrit. Et j'entretiendray ainſi diſcretement un commerce de Lettres avec le public dont je ſuis le tres-humble, tres-obéiſſant ſerviteur, *Mercure.*

Pour établir ce commerce de Lettres ſi avantageux pour moy, voicy la forme que je donneray à mes réponſes; je

mettray à la teſte de cha-
que petit article les noms
ſuppoſez qu'ou aura pris
au bas des Lettres Ano-
nimes, chacun s'y recon-
noiſtra par là & par l'en-
droit de ſa Lettre auquel
je répondray.

RE'PONSE
à l'Amant Poëte.

Je vous envoye (me dit l'Amant Poëte) un portrait en vers de la plus belle perſonne de Paris; je crois les vers bons,

mais j'en ſuis l'autheur ;
je crois qu'une ſi belle
peinture fera plaiſir, mais
je ſuis amant, &c.

REPONSE.

Les Autheurs mêmes trouveront vos vers bons, mais à moins que d'eſtre amant on trouvera le portrait de cette beauté un peu trop étendu. Donnez-vous le plaiſir de retravailler encore un ouvrage qui vous occupe ſi agreablement, &

vôtre portrait plaira comme ceux des grands Peintres à ceux mêmes qui n'en connoissent point la ressemblance.

RE'PONSE à l'Inconnu de Lyon.

L'Inconnu..... *Si vous vous servez des Memoires que je vous ay envoyez sur le procés de la petite fille à deux meres; il faut passer discretement l'exemple de* Patet est quem nuptiæ demonstrant. *Réponse.* Vous verrez dans

ce Volume-cy voſtre avanture des deux meres ; mais j'ay évité la circonſtance de &c... je perdrois cent bons mots pour éviter une indiſcretion, & de plus, l'exemple ne conclut point. Car à l'égard de l'enfant à deux peres, la Loy decide *Pater eſt quem nuptiæ demonſtrant*.... mais elle ne dit point que *Mater eſt quam matrona demonſtrat*. Voyez la page 202.

Quelques unes de ces réponſes pourront eſtre obſcures ou indifferentes à ceux qui n'en auront pas la clef ;

mais je les prie de me passer cet Article en faveur de ceux qui travaillent pour le public en m'envoyant des Memoires.

La varieté des sujets, des caracteres, des stiles, des arrangemens, fait quelquefois l'agrément d'un Livre, mais il est impossible que ce qui fait plaisir à l'un, n'ennuye & ne déplaise à plusieurs autres. Je seray trop heureux si chacun peut trouver icy quelqu'endroit qui le dédommage de s'estre ennuyé dans tout le reste du Livre.

ACADEMIE
Royale des Sciences.

Le Mécredy 12. Novembre Messieurs de l'Academie Royale des Sciences tinrent leur Assemblée publique, ainsi qu'ils ont coutume de faire tous les ans, aprés la Saint Martin.

Mr Cassini fit l'ouverture de l'Assemblée par la lecture d'un Discours sur le flux & le reflux de la Mer.

Aprés Mr Cassini, Mr de Reaumur en lut un sur la

nouvelle découverte de la ſoye des Araignées.

Mr Mery en lut enſuite un ſur les Moules des Rivieres & des Etangs.

Et Mr Hombert finit l'Aſſemblée par un Diſcours ſur les Vegerations Metalliques.

Vous allez voir icy l'Extrait d'un de ces Diſcours, en attendant les autres que j'eſpere vous donner dans les mois prochains.

Pour mettre le Public au fait du Diſcours de Mr de Reaumur, il eſt neceſſaire

de luy donner une idée de la Dissertation que Mr Bon a fait sur les Araignées.

EXTRAIT de la dissertation sur l'utilité de la soye des Araignées, par Mr Bon, Associé Honoraire de la Societé Royale des Sciences, & Premier Président en survivance de la Cour des Comptes de Montpellier.

On sera surpris d'ap-

prendre que les Araignées font une soye aussi belle, aussi forte, & aussi lustrée que la soye ordinaire. La prévention où l'on est contre un Insecte aussi commun que mepriſé, est cause que le Public a ignoré jusqu'icy toute l'utilité qu'on pouvoit en tirer ; & comment l'auroit-il seulement soupçonné. Celle de la soye si considerable, a demeuré inconnuë & negligée longtemps aprés sa découverte. Ce fut dans l'Isle de Cos que Pamphilia, fille de Platis, trou-

va la premiere l'invention de la mettre en œuvre ; cette découverte fut bientoſt connuë chez les Romains. On leur aporta de la ſoye du Pays des *Seres*, où les vers qui la font croiſſent naturellement. Bien loin de profiter d'une nouveauté ſi utile ils ne purent jamais ſe perſuader que ces vers produiſiſſent des fils auſſi beaux & auſſi pretieux ; & tirerent ſur cela mille conjectures chimeriques. Leur ignorance jointe à leur pareſſe, rendit pendant pluſieurs ſiecles la

soye d'une rareté & d'une chereté si extraordinaire, qu'on la vendoit au poids de l'or. Vopiscus assure que l'Empereur Aurelien refusa par cette raison à l'Imperatrice sa femme, un habit de soye qu'elle lui demandoit avec beaucoup d'empressement. Cette rareté dura fort long-temps, & nous devons la maniere d'élever les vers à soye à des Moines qui en aporterent des œufs en Grece sous le Regne de l'Empereur Justinien. Nous l'apprenons de

Godefroy dans ſes Notes ſur la Loy premiere au Code Livre quatriéme. *Quæ res venire non poſſunt*, & la Loy *Emptori* 37. d'Ulpien paragraphe premier au 21. Livre du Digeſte, aſſure que le prix de la ſoye eſtoit égal à celui des Perles.

La France n'a profité que bien tard de cette découverte, puiſqu'Henry II. porta aux Noces de ſa fille & de ſa ſœur, les premiers bas de ſoye qu'on eut veu dans le Royaume. C'eſt à ſes ſoins & à ceux de ſes

20. MERCURE

Successeurs que nous devons l'établissement des Manufactures de Tours & de Lyon, qui ont rendu les Etoffes de soye si communes. &c. . . . . .

Ensuite Mr Bon fait observer que les moindres découvertes avoient souvent donné lieu à des établissements considerables, par exemple, dit-il.

L'ingenieuse fable d'Arachné, ne fait elle pas bien voir que c'est aux Araignées à qui l'on doit les premieres idées d'ourdir les toiles,

& de tendre des Filets aux animaux ; ainſi l'utilité conſtante que j'aſſure qu'on en peut tirer, les fera ſans doute regarder dans la ſuite comme les Vers à ſoye & les Abeilles, qui ſont de tous les Inſectes les plus neceſſaires & les plus admirables dans leurs ouvrages....

Mr Bon fait enſuite pluſieurs Obſervations ſur les differentes eſpeces d'Araignées, & dit qu'on les diſtingue par le nombre & par l'arangement de leurs yeux, les unes en ayant ſix, les au-

tres huit, les autres dix, rangez differemment sur le sommet de la teste; & qu'on voit ces yeux sans aucun secours; mais beaucoup mieux avec celui de la Loupe.....

En parlant des Mamellons de ces Insectes, il fait observer une Mechanique fort singuliere dont les Araignées se servent lorsqu'elles veulent passer d'un lieu à un autre. Elles se pendent perpendiculairement à un fil; tournant ensuite la teste du côté du vent, elles en lancent plusieurs de leurs *Anus*, qui

partent comme des traits, & si par hazard le vent qui les allonge les cole contre quelque corps solide, ce qu'elles sentent par la resistance qu'elles trouvent en les tirant de temps en temps avec leurs pattes, elles se servent de cette espece de pont pour aller à l'endroit où ces fils se trouvent attachez; mais si ces fils ne rencontrent rien à quoy ils puissent se prendre, elles continuënt toûjours à les cacher jusqu'à ce que leur grande longueur, & la force avec la-

quelle le vent les pouſſe & les agite, ſurmontant l'équilibre de leurs corps, elles ſe ſentent fortement tirer. Alors rompant le premier fil qui les tenoit ſuſpendues, elles ſe laiſſent emporter au gré du vent, & voltigent ſur le dos, les pattes étendues; c'eſt de ces deux manieres qu'elles traverſent les chemins, les rues & les plus grandes Rivieres, &c.....

. . . . . .

Il s'étend enſuite ſur la qualité des ſoyes & ſur la maniere de les fabriquer; il conclud

conclud que les Araignées fourniſſent beaucoup plus que les Vers à ſoye; marque toutes les experiences qu'il a faites, tant pour leur nourriture, que pour l'œconomie du fruit qu'on en pourra tirer.

Il a joint à cela l'execution; il a envoyé des mitaines & des bas à l'Academie Royale des Sciences qui les vit avec plaiſir. Comme elle cherche d'abord dans les nouvelles découvertes ce qui peut contribuer à l'utilité publique, elle chargea

Mr de Reaumur de faire les Observations là-dessus, non pas sur la possibilité de l'établissement ; Mr Bon l'avoit demontré d'une maniere aussi certaine que curieuse ; mais pour examiner si les frais des Manufactures n'emporteroient pas le profit qu'on en tireroit en un mot pour compenser & peser en toutes choses si l'on devoit préferer les Araignées aux Vers à soye.

Mr de Reaumur, aprés avoir donné à Mr Bon tous les éloges que les vrais Sça-

vants se devroient toûjours donner les uns aux autres, continua le discours dont je vais vous donner un Extrait.

EXTRAIT du discours de Mr de Reaumur.

Il convint d'abord avec Mr Bon, que la nourriture la plus ordinaire des Araignées, c'est la Mouche ; mais il fit remarquer que quand on pourroit prendre facilement toutes les Mou-

ches qu'on voit, il y en auroit à peine assez dans tout le Royaume pour nourrir assez d'Araignées pour faire une quantité de soye un peu considerable.

Ayant ensuite observé que les Araignées mangent également les autres Insectes qui s'embarassent dans leurs toiles.

Il ne s'agit plus, dit-il, que de trouver une espece d'Insecte, dont on pût avoir commodement autant qu'on voudroit. Les seuls vers de terre me parurent avoir cet

avantage;il y en a des quantitez prodigieuſes ; les Jardins , les Champs en ſont remplis:il n'y a perſonne qui n'ait remarqué qu'aprés des nuits pluvieuſes , les Allées des Jardins ſont couvertes de divers petits monceaux de terre de figure ronde , & tournez en ſpirales. Ils cachent autant de trous par leſquels ſont ſortis les vers de terre pendant la nuit. Il n'eſt auſſi rien de plus facile que d'avoir de ces inſectes, pourvû qu'on aille les chercher pendant la nuit avec

une chandelle, obſervant ſeulement d'y aller dans des temps qui n'ont pas eſté precedez d'une longue ſéchereſſe. A la verité je n'avois jamais trouvé de vers de terre dans les toiles, ni dans les trous d'Araignées, mais ces inſectes rampant ſur la terre, & ayant aſſez de force & de peſanteur, il eſtoit également impoſſible qu'ils ſe fuſſent jettez dans ces filets & dans ces trous, & que les Araignées les y euſſent tranſportez. Il me parut qu'il n'y avoit

point de nourriture dont je dusse me promettre davantage. Le succés ne trompa pas mon attente. Ayant donc renfermé dans des boetes plusieurs grosses Araignées de diverses especes qui avoient passé l'Hyver, car il y en a qui vivent plusieurs années, je leur donnay des morceaux de Vers, & les conservay en vie par ce moyen.

Il ne m'auroit pas suffi pour me persuader que cette nourriture estoit convenable aux Araignées, de

les avoir veu vivre pendant plusieurs mois aprés la leur avoir donnée. Une experience que j'avois faite autrefois m'auroit laissé un doute tres-bien fondé. J'avois gardé une Araignée de maison en vie pendant plus de trois mois sans lui donner aucune nourriture. On sçait d'ailleurs que les petites Araignées qui écloſent dans le mois de Septembre vivent environ huit ou neuf mois sans manger. Mais comme j'avois renfermé ces Araignées dans des boetes

que j'avois couvertes de verre, j'obſervois aiſément ſi elles s'attachoient à la nourriture que je leur avois donnée, & je les voyois attaquer les morceaux de vers qu'on ſçait ſe remuer malgré leur ſéparation du reſte du corps, comme on les voit attaquer les Inſectes à qui il reſte encore quelque force aprés s'eſtre laiſſez prendre dans leurs filets. Les divers mouvements de ces morceaux de vers excitoient ces Inſectes de proye. Dailleurs elles conſervoient leur

grosseur & leur vivacité, ce qui n'arrivoit point à celles que je laissois sans nourriture. Enfin ce qui est plus decisif, plusieurs firent des coques, dans lesquelles plusieurs œufs estoient renfermez.

Je tentay ensuite diverses sortes de viandes pour voir si elles ne seroient pas également propres à les nourrir, car quelque commodes que soient les Vers, la viande l'auroit esté davantage ? mais je vis qu'elles ne la recherchoient point, & que

lorſqu'elles la rencontroient elles s'apliquoient rarement deſſus, parce que le naturel feroce des Araignées veut eſtre excité pas des animaux vivans.

J'imaginay cependant une autre nourriture qui ſuplée peut-eſtre à cet avantage par le goût exquis que les Araignées y trouvent. Les jeunes Araignées qui ne font que d'abandonner leur coques le preferent à toutes autres.

Je ne l'employai qu'à cauſe du raport qu'il me parut avoir avec la chair

tendre & molle des insec-
tes que les Araignées suc-
cent ; elle consiste dans cette
substance molle qui remplit
les plumes des jeunes oy-
seaux avant qu'elles soient
venuës à leur parfait ac-
croissement.

On a remarqué sans dou-
te, que lorsqu'on arrache
de ces jeunes plumes, elles
sont sanglantes par le bout
& que le tuyau est mol. Alors
ceux qui se seront de plus
donné la peine de presser ce
tuyau, ou de le disséquer
l'auront trouvé remply

d'une ſubſtance tendre, & garny d'un grand nombre de petits Vaiſſeaux qui laiſſent échaper du ſang lorſqu'on les coupe. Aprés avoir arraché de ces plumes à de jeunes Pigeons ou à des vieux auſquels j'avois oſté quelque temps auparavant les groſſes plumes de la queuë & des aîles, je les diviſay en divers petits morceaux d'une ligne ou d'une demie ligne de longueur ; je donnay ces petits morceaux aux Araignées, qui s'en accomoderent, les jeu-

nes Araignées sur tout : j'entends celles que j'avois gardées dans leurs coques, & qui les avoient abandonnées depuis peu, sembloient les préferer à toute autre nourriture. J'en voyois quelques fois cinq ou six assemblées sur un même petit morceau de plume que chacune succoit du costé où il avoit esté coupé.

Jusqu'icy tout semble aller à merveilles pour les Araignées ; voicy des nourritures simples, dont il semble qu'il estoit seulement

queſtion. Peut eſtre en trouvera t on d'autres auſſi commode, même parmy les Inſectes, pendant qu'on ſe ſerviroit de celles là qui ne ſont pas plus difficiles à trouver que les feüilles de Meurier qu'on donne aux vers, & qui ont quelque choſe de plus commode. On peut les avoir ſans aucun ſoin, & dans tous les Pays, ſans craindre pour elles les plus rudes Hyvers. Les Rotiſſeurs fourniroient une grande quantité de ces jeunes plumes, où l'on en auroit de reſte en

nourriſſant des poulets ou des pigeons, auſquels on les arracheroit de temps en temps, & qui n'en feroient pas moins leurs œufs & leurs petits, comme je l'ay experimenté ; mais nous allons voir qu'il y aura beaucoup à decompter lorſqu'il s'agira d'élever aſſez d'Araignées pour fournir de ſoye des Manufactures.

D'abord que les jeunes Araignées abandonnent la ſoye qui les envelopoit, elles paroiſſent parfaitement d'acord ; elles travaillent de

concert à une même toile ; les unes étendent de nouveaux fils sur ceux que les autres avoient déja fournis ; mais cette parfaite union ne dure pas long-temps. Je distribuay en differentes boëtes quatre à cinq mille Araignées, ausquelles j'avois veu abandonner leurs coques ; j'en mis deux ou trois cens dans de certaines boëtes, dans d'autres cent ou cinquante ou même moins. Ces boëtes avoient à peu prés la longueur d'une carte à joüer, & la largeur

d'une ſemblable carte ;
c'eſtoit un aſſez grand eſ-
pace pour de ſi petits ani-
maux ; même j'avois obſer-
vé qu'elles s'attachoient au
verre qui couvroit ces boë-
tes. Je leur avois fait à cha-
cune une ouverture à une
ligne de diſtance de ce verre,
par laquelle je faiſois entrer
une carte qui eſtoit appuyée
ſur la largeur de la boete;cet-
te carte bouchoit aſſez exac-
tement l'ouverture pour
empêcher les Araignées de
s'échaper. C'eſt ſur cette
carte que je mettois la nour-

riture que j'avois trouvé leur estre propre. Je la posois ainsi prés de la surface interieure de la boëte ou du verre, afin que les Araignées fussent plus proches de cette nourriture, & afin que celles qui estoient au fond de la boëte, ou sur ses costez, pussent venir la chercher. J'avois eu la précaution de lui faire faire un grand nombre de trous. On pouvoit par ce moyen donner à manger à beaucoup d'Araignées en peu de temps. On les voyoit les

premiers jours chercher cette nourriture avec empressement, plusieurs s'attachoient au même morceau de plume.

Mais leur naturel feroce se déclara : les plus grosses & les plus fortes prirent gouſt à manger les plus petites & les plus foibles ; chaque fois que je les regardois, j'en voyois une petite qui estoit devenuë la proye d'une un peu plus grosse, & au bout de quelque temps à peine m'en rest-

ta t-il une ou deux dans chaque boëte.

Je ſçavois bien que les groſſes Araignées ſe battent quelques fois lorſqu'elles ſe rencontrent ; mais il y avoit quelque apparence qu'eſtant élevées enſemble, elles pourroient venir plus ſociables, comme nous voyons que les Poulets, les Dindons élevez dans une même Baſſecourt vivent fort bien enſemble, quoi qu'ils faſſent la guerre aux nouveaux venus juſqu'à les tuer. Les groſſes Araignées même, ſe

mangent beaucoup moins les unes les autres que les petites, ſoit parce qu'elles ont bien moins beſoin de nourriture, ou qu'eſtant plus peſantes elles aiment moins à ſe remuer. C'eſt aparemment que cette inclination qu'elles ont à ſe manger mutuellement, eſt partie cauſe de ce qu'il y a ſi peu d'Araignées à proportion de ce qu'il devroit y en avoir, faiſant une quantité d'œufs auſſi prodigieuſe qu'elles en font.

Je ſçay bien qu'il y a di-

verſes ſortes d'inſectes qui les mangent. Pline parle de quelques eſpeces de Frelons & de Lezards qui s'en nourriſſent. J'ay veu de petits Lezards en atraper avec beaucoup d'adreſſe; mais malgré cela je crois que nous en verrions incomparablement davantage ſi elles ne ſe mangeoient point.

Il ne ſembleroit donc reſter d'autre party à prendre ſi l'on vouloit élever des Araignées qu'à les loger ſeparement ; on pouroit par exemple avoir des boëtes

diviſées en pluſieurs petits compartimens où l'on formeroit pluſieurs Cellules, & je l'ay fait comme cela; mais de donner à manger à chacune de ſes Araignées ſeparement cela engageroit à des dépenſes peu proportionnéesau profit qu'on en pourroit tirer. On pourroit en venir là ſi nous n'avions la ſoye des Vers d'une maniere infiniment plus commode.

Je ſçay qu'on pouroit trouver des moyens d'abreger cette maniere de leur donner à manger, & j'en

ay

ay même imaginé quelques uns où l'on employeroit beaucoup moins de temps qu'on en met à donner la nourriture aux Vers.

La neceſſité où l'on eſt de diſtribuer les Araignées dans des Cellules ſeparées, jette encore dans un nouvel embarras qui ne diminuë pas peu l'avantage qu'elles ont ſur les Vers du coſté de leur fecondité, car pour profiter de cet avantage, il faut pouvoir garder un grand nombre d'œufs qui ayent eſté fecondez par l'ac-

couplement, & pour cela il faut mettre necessairement des Araignées ensemble. Je sçay bien qu'il est un temps où il se doit faire chez ces Insectes une douce fermentation qui leur oste leur ferocité naturelle, & qu'on pourroit alors les mettre ensemble sans aucun risque; mais comment connoistre précisement ce temps qui doit préceder de peu celui où elles ont envie de faire leurs œufs. Il seroit aisé à trouver si elles les faisoient toutes à peu prés dans le

même temps. Mais il y a plusieurs mois de difference entre le temps que les unes pondent, de celui où les autres pondent à leur tour.

La fecondité des Araignées est prodigieuse, comme Mr Bon l'a parfaitement observé; mais aprés tout les Vers sont feconds de reste quand on supposeroit qu'ils ne font qu'environ cent œufs, desquels à peine quarante donnent des vers qui fassent leurs coques, au lieu que les Araignées font 6. à 700. œufs, quoy que j'aye

remarqué dans tous les Vers que j'ay élevez de faire une exacte comparaiſon de leur ſoye avec celle des Araignées, ayent toûjours donné au moins 3. à 400. œufs. Il eſt aiſé de voir qu'on peut multiplier le nombre des Vers autant qu'on le voudra, cela dépendoit ſeulement de la quantité de leurs œufs, il n'en faut d'autre preuve que la quantité de ſoye qu'ils fourniſſent aujourd'huy à l'Europe, où il n'y avoit autre fois aucuns Vers. Il ſeroit donc aiſé avec le

temps d'avoir des quantitez de Vers qui surpassassent autant ce que nous en avons à present, que ce que nous en avons, surpasse le petit nombre d'œufs qu'on aporta d'Orient en Europe; mais c'est qu'il est necessaire de les loger, soigner, nourrir, ce qui fait qu'on n'en éleve pas davantage, parce qu'en augmentant la quantité de la soye, on en diminuëroit le prix, & les soins qu'on prend pour élever les Vers ne seroient plus payez assez cher.

Il semble jusqu'icy que

les Vers l'emportent beaucoup ſur les Araignées par la facilité qu'on a à les élever, & par conſequent qu'on doit peu ſe promettre de la nouvelle ſoye, ſi elle n'a quelque avantage ſur l'ancienne, ſoit par ſa beauté ou ſa force, ou par la quantité qu'on en peut tirer ; c'eſt ce que nous allons examiner dans le deuxiéme article.

Comme toutes les eſpeces d'Araignées ne donnent pas une ſoye qu'on puiſſe mettre en œuvre, & que celles

qui fourniſſent cette ſoye ſa
ſilent ſeulement pour for-
mer les coques qui envelo-
pent leurs œufs, il m'a paru
neceſſaire de donner une
idée generale des diverſes
eſpeces d'Araignées auſquel-
les on peut ramener toutes
les autres, & de la differente
maniere dont les coques de
ces differentes eſpeces ſont
faites, afin de faire connoî-
tre celles dont on peut ti-
rer de la ſoye dans le Royau-
me. &c. . . . . .

Mr de Reaumur dit que
Mr Bon avoit diſtingué les

Araignées en deux especes principales, ſçavoir les Araignées à jambes longues, & les Araignées à jambes courtes, & que c'eſtoit la derniere qui fourniſſoit la nouvelle ſoye. Il fit un grand détail de toutes les eſpeces d'Araignées compriſes dans ces deux pricipales, & expliqua celles dont on pourroit tirer de la ſoye, & celles qui n'en donnent point. Il expliqua auſſi la maniere dont chaque eſpece d'Araignées faiſoient leurs coques, & dit qu'on pourroit avoir des

soyes d Araignees plus differentes par leur couleur naturelle, que ne l'est celle des Vers qui est toûjours aurore ou blanche, au lieu que les coques d'Araignées en donneroient de jaune, de blanche, de grise, d'un fort beau bleu celeste, & d'un beau brun caffé ; mais que les Araignées qui donnent la soye couleur de caffé étoient rares, & qu'il n'en avoit rencontré que dans quelques champs de Genets, où il avoit aussi trouvé de leurs coques, dont la soie

estoit tres-forte & tres-belle; que ces coques estoient faites d'une maniere differente de toutes les autres coques d'Araignées dont il avoit parlé. &c. . . . . .

Il dit ensuite, que les Araignées faisoient leurs œufs, ou la soye qui les enveloppe dans plusieurs mois de l'année, non seulement dans les seuls mois d'Aoust & de Septembre, qui est le seul temps que Mr Bon donne pour cela; mais aussi dans le mois de May & les suivants; que les Araignées filoient deux

sortes de fils, dont les uns servent à ourdir les toilles qu'elles tendent aux Insectes, & les autres à envelopper leurs œufs, & que ces fils ne differoient entr'eux que par le plus ou le moins de force ; ce qu'il expliqua de cette maniere.

Je suppose qu'on sçait que les Araignées ont auprés de leur Anus divers mamellons qui sont autant de filieres dans lesquelles se moule la liqueur qui doit devenir de la soye lorsqu'elle se sera séchée aprés en estre sortie. Les

Araignées dont il s'agit icy; c'eſt à dire celles dont la ſoye eſt propre aux ouvrages, ont ſix de ces mamellons, dont quatre ſont tres-ſenſibles, mais les deux autres le ſont moins, & on ne les diſtingue pas aiſément ſans le ſecours de la Loupe. Ces deux petits mamellons ſont poſez chacun proche de la baze des deux gros qui ſont les plus prés de l'Anus. Chacun de ces ſix mamellons ſenſibles ſont compoſez eux mêmes de divers petits mamellons ou filieres inſen-

sibles ; c'eſt. dequoy on eſt aiſément perſuadé, ſi ce pendant on preſſe avec deux des doigts d'une même main le ventre d'une Araignée pour obliger la liqueur de couler de ces mamellons, on appliquera le doigt ſur l'un d'eux, & qu'on le preſſe doucement on en tire pluſieurs fils diſtinctement ſeparez les uns des autres dés leur ſortie, qui par conſequent avoient paſſé par differents trous. Ces fils ſont trop fins pour qu'on puiſſe les compter tous d'une ma-

niere leure ; mais ce que je ſçai de certain ; c'eſt que j'en ay pû ſouvent compter plus de ſix à ſept. On tire plus ou moins de ces fils d'un même mamellon ſi l'on applique le doigt plus fortement, ou ſur une plus grande partie de ce mamellon. Ainſi il eſt aiſé à preſent de comprendre comment les Araignées font des fils plus ou moins gros quand il leur plaiſt, car non ſeulement, lorſqu'avant de commencer à filer, elles appliquent contre quelques corps

plus ou moins des mamellons ſenſibles de leur Anus ; mais ſelon qu'elles appliquent plus fortement, ou une plus grande partie de chacun de ces mamellons, elles font des fils compoſez d'un plus grand nombre d'autres fils & par conſequents plus forts & plus gros.

Il doit y avoir environ dix-huit fois plus de fils qui compoſent un des fils des Coques qu'il n'y en a dans ceux des Toiles, ſi la quantité des fils qui compoſent

les uns & les autres eſt proportionnée à leur force, car ayant collé un poids de deux grains à un fil de toile, il l'a ordinairement ſoûtenu ſans rompre, & s'eſt ordinairement rompu lorſque j'y en ay attaché un de trois grains, au lieu que les fils de coque ſoûtiennent environ trente ſix grains ; mais ils ſe caſſent lorſqu'on les charge d'un plus grand poids.

Mais ſi les fils des coques des Araignées ſont plus forts que les fils des Toiles,

ils ſont auſſi plus foibles que ceux des coques de Vers, quoy que dans une moindre proportion. La force des fils que je devidois de deſſus ces dernieres coques a eſté ordinairement juſqu'à ſoûtenir un poids de deux gros & demi. Ainſi la force d'un fil de coque d'Araignée eſt à celle d'un fil de coque de Vers environ comme un à cinq, & c'eſt peut-eſtre encore là un des endroits par leſquels l'ancienne ſoye pourroit avoir quelque avantage ſur la nouvelle.

A la verité chaque fil de coque d'Araignée eſt à peu prés moins gros qu'un fil de ſoye dans la même proportion qu'il eſt plus foible ; mais cela ne compenſe pas entierement ce deſavantage, car il eſt plus difficile de joindre enſemble pluſieurs brins, car ſans compter que c'eſt une peine de plus, il eſt toujours à craindre que les fils ne tirent pas tous également, & par conſéquent que leur aſſemblage n'ait pas la ſomme des forces que chaque fil au-

roit ſeparément. Cette multiplicité de brins qui compoſent chaque fil de ſoye d'Araignée pour le faire auſſi gros qu'un fil de ſoye de Vers, contribuë peut-être en partie à rendre les ouvtages faits de cette ſoye moins luſtrez que ceux de la ſoye de Vers, car leur luſtre eſt effectivement moins beau, comme un ſçavant Academicien le remarqua lorſque les Mitaines furent apportées à l'Academie; ce qu'on appelle luſtre dans une étoffe ne me paroiſſant proven ir

que de ce qu'elle refléchit plus de lumiere colorée d'une certaine façon qu'une autre étoffe qui paroiſt de même couleur. Plus un brin de ſoye aura donc de petits vuides qu'un autre brin de ſoye, moins il paroîtra luſtré, car il refléchira moins de lumiere. Or ces petits vuides ſeront évidemment en plus grand nombre dans un fil compoſé luy-même de pluſieurs fils differens & réellement ſéparez, que dans celuy qui eſtant de même groſſeur n'eſt point compo-

ſé de differens brins, les par-
ties de la liqueur viſqueuſe
qui le compoſent eſtant
ſans doute appliquées plus
aiſément les unes proche
des autres devant ſe toucher
en plus d'endroits que di-
vers fils réellement ſéparez.
Ainſi en ſuppoſant que cha-
que fil de ſoye d'Araignée
n'eſt pas plus luſtré naturel-
lement qu'un fil de ſoye de
Vers, il eſt clair que lors
qu'on aura joint cinq de ces
fils pour en compoſer un au-
tre de même groſſeur que
l'eſt le fil de Vers naturelle-

ment, que ce fil composé & l'ouvrage qu'on en formera paroiſtront moins luſtrez que le fil de ſoye de Vers, & l'ouvrage qui en ſera formé.

Cecy ſeroit vray, en ſupoſant, comme je viens de le dire, que le fil ſimple d'Araignée eſt naturellement auſſi luſtré qu'un fil ſimple de ſoye ; mais cette ſupoſition même ſeroit peut-eſtre trop favorable à la ſoye d'Araignée, car on peut remarquer que les fils les plus creſpez ont

moins de luſtre que ceux qui le ſont moins. Auſſi voyons nous que la laine, dont chaque brin eſt naturellement plus creſpé qu'un brin de ſoye, eſt auſſi moins luſtrée, ſi chaque brin de ſoye d'Araignée eſt naturellement plus crêpé qu'un brin de ſoye de Vers, il doit donc auſſi avoir moins de luſtre, & c'eſt ce qui eſt tres-aiſé à obſerver. Il n'eſt gueres plus dificile de trouver la raiſon pour laquelle ces fils ſont plus creſpez que

les autres. La maniere dont ils ſont devidez les uns & les autres en eſt apparemment la cauſe ; car on conçoit d'abord qu'en devidant des fils d'une maniere lâche on laiſſe la liberté au reſſort de toutes les petites parties qui les compoſent, d'agir de toutes leurs forces pour les plier ou les friſer en pluſieurs ſens differents, au lieu qu'en devidant ces fils d'une maniere plus ſerrée, comme font les Vers, on empêche l'action du reſſort de ces petites parties. Le

reſſort

reſſort luy même s'uſe dans cette ſituation violente, ou du moins il s'affoiblit. On demeurera plus volontiers d'accord de cecy lors que l'on fera attention que les premiers fils de coques des Vers à ſoye, qui ſont eux mêmes entortillez autour de la coque d'une maniere lâche ſont bien moins beaux, & moins luſtrez, que ceux qui forment le corps de la coque, & qui ſont devidez d'une maniere tres-ſerrée.

Quand on s'apperçoit

qu'il n'y a eu que deux des a
mamellons qui ayent four-
ny des fils pour en faire un
de toile d'Araignée & que
chacun de ces mamellons a
qui fourniſſent eux mêmes a
un fil compoſé de pluſieurs a
autres en auroient fourny
un ſimple, les fils de toile
eſtant dix huit fois plus
foibles qu'un fil de coque,
ce dernier fil que nous avons
dit eſtre environ cinq fois
plus petit qu'un de ſoye de
Vers, devroit eſtre com-
poſé de trente ſix brins au
moins. Peut-eſtre que cette

reflexion pourra ſervir à ſoutenir l'imagination lors qu'elle tâche à comprendre la prodigieuſe diviſibilité de la matiere, car qu'elle doit eſtre la petiteſſe d'un fil que les yeux pourtant aperçoivent & qui n'eſt pas plus gros que la cent quatre-vingtiéme partie d'un fil de ſoye ſimple, lequel fil de ſoye ſimple n'eſt luy-même que la deux centiéme partie d'un fil de ſoye telle qu'on s'en ſert pour coudre, car j'ay ſouvent diviſé ces brins de ſoye en deux cent fils ou

à peu pres ; de ſorte qu'un brin de ſoye d'Araignée de la groſſeur d'un brin de ſoye dont on ſe ſert pour coudre ſeroit réellement compoſé d'environ trente ſix mil fils, & on pouroit le diviſer actuellement en mille.

Mais enfin venons au dernier point eſſentiel, c'eſt-à-dire voyons quel raport a la quantité de ſoye que chaque Araignée donne par an, avec celle qu'on tire des Vers à ſoye. J'ay peſé avec grand ſoin diver-

ſes coques de Vers ; j'ay trouvé que les plus fortes, c'eſt-à-dire, l'ouvrage d'une année d'un Vers, peſoient quatre grains, & que les plus foibles en peſoient plus de trois ; de ſorte qu'en prenant la livre de ſeize onces il faut du moins 2304. Vers, pour avoir une livre de ſoye. Lors qu'on porte des habits de ſoye, on ne s'aviſe gueres de penſer que pluſieurs mille Vers ont travaillé toute leur vie pour en fournir la matiere.

J'ay peſé avec le même

ſoin un grand nombre de coques d'Araignées, & j'ay toujours trouvé qu'il en falloit environ quatre des plus groſſes pour égaler le poids d'une de Vers, & qu'elles peſoient chacune environ un grain, de ſorte qu'il faudroit quatre des plus groſſes Araignées pour donner autant de ſoye qu'un Vers, s'il n'y avoit pas plus de déchet ſur la ſoye des uns que ſur celle des autres, mais le déchet des coques d'Araignées, les diminuë de plus des deux

tiers, puiſque de 13. onces
de ſoye ſale, Mr Bon n'en
a retiré que quatre de ſoye
nette, ce qui cauſe ce dé-
chet dans les coques d'A-
raignées, eſt qu'on les peſe
remplies de toutes les coques
des œufs des petites Arai-
gnées avant qu'elles fuſſent
écloſes, & de diverſes ordu-
dures qui ſe trouvent mêlées
parmi la ſoye. Celles des
Vers n'ont point un pareil
déchet, ou il eſt ſi petit,
qu'on peut le compenſer
en prenant ſeulement le dé-
chet de la ſoye des Arai-

gnées aux deux tiers.

Or nous venons de voir que le poids d'une coque d'Araignée avant d'estre nettoyée est au poids d'une coque de Vers à soye comme 1. est à 4. ainsi estant nettoyée, son poids sera au poids de celle-cy comme 1. est à 12. Il faudroit donc déja 12. des plus grosses Araignées pour donner autant de soye qu'un Vers.

Mais chaque Vers fait une coque, parce que les leurs pour se metamorphoser, au lieu que les Araignées

ne faisant les leurs que pour envelopper leurs œufs, ils n'y a que les Araignées femelles qui en fassent, d'où il s'ensuit que si on supose que l'on a autant d'Araignées femelles que de masles, ce qui doit arriver à peu prés, 24. des plus grosses Araignées, ne donneront pas plus de soye qu'un seul Vers.

Il faudroit donc environ 55296. Araignées des plus grosses pour avoir une livre de soye, lesquelles Araignées il auroit esté necessaire

de nourrir ſeparement pendant pluſieurs mois, d'où l'on voit combien il eſt à craindre que la ſoye qu'on en retireroit n'engageaſt dans des dépenſes peu proportionnées à ſa valeur, puis qu'elle couteroit 24, fois autant que celle des Vers, ſi l'on ſuppoſoit meſme qu'on n'eſt pas obligé de mettre les Araignées ſeparement, & que chaque Araignée n'occuperoit pas plus de place qu'un Vers, ce qui ſeroit auſſi une ſuppoſition fauſſe, car il faut leur

en donner assez à chacune afin qu'elles puissent faire leurs toiles. Mais si on vouloit entrer dans le détail du calcul des frais qu'elles couteroient estant obligé de les nourrir separement, & de leur donner des espaces assez grands pour les loger chacune commodement, on verra d'une maniere tres-claire que la soye des Araignée, coustetoit incomparablement plus que celle des Vers.

Qu'on ne croye pas, au reste, que tout ce que j'ay

dit ne regarde que les Araignées d'une groſſeur commune, car ſi on vouloit ſçavoir ce que donnent de ſoye celles qu'on trouve communement dans les Jardins de ce Pays, & qui paroiſſent tres groſſes, on verroit qu'il en faut 12. de celle cy pour avoir autant de ſoye qu'on en retire d'une des coques de celles dont j'ay parlé, & que 288. ne donneroient que le même poids de ſoye que fournit une ſeule coque de Vers, par conſequent qu'à peine 663552. Arai-

gnées pourroient faire une livre de soye.

On aura sans doute regret de ce qu'il nous reste si peu d'esperance de profiter d'une découverte si ingenieuse. Aprés tout il y a peut-estre encore quelque ressource. Il pourra se faire que l'on trouve des Araignées plus grosses que celles que nous voyons communement dans le Royaume. Il est déja certain, par le raport de tous les Voyageurs, que celles de l'Amerique le sont beaucoup plus

que les noſtres, d'où il ſemble auſſi qu'elles devroient donner plus de ſoye. Les Vers, qui, quoy qu'originaires de Pays éloignez, ont ſi fort peuplé en Europe, nous aideroient même à eſperer que les Araignées de l'Amerique, pourroient vivre dans ceux-cy. Quoy qu'il en ſoit, il faut experimenter; c'eſt la ſeule voye de découvrir des choſes curieuſes & utiles. Je ne negligeray rien de ce qui peut avoir raport à la recherche dont il s'agit icy, dans

laquelle ſi l'on découvre jamais quelque choſe d'utile, la premiere gloire en ſera duë à Mr Bon.

MARIAGES.

Mr le Marquis de Poyane, a épouſé l'une des filles de Mr Martin Fermier general. Elles ſont quatre ſœurs ; l'aînée a épouſé Mr de Bouville Intendant à Alençon ; la ſeconde, Mr Chauvelin Intendant à Tours, la troiſiéme, Mr de Bethune. Mr le Marquis de

Poyane, eſt de la Maiſon de Bailens, fils, petit fils, & arriere petit fils de Chevaliers du Saint Eſprit. Sa mere eſtoit fille du Comte de Pordeac Baſſabat.

Il y a eu un Baſſabat Mouſquetaire du Roy, vers l'année 1681. qui eſtoit d'une force prodigieuſe, & ſur tout du poignet ; voicy quelques unes des experiences qu'il fit de ſes forces.

Un jour un malheureux Breteur & filou l'ayant inſulté, & luy

disant qu'ils se rencontreroient l'épée à la main, Mr de Bassabat, d'une bravoure éprouvée, & ne voulant pas se commettre avec un tel maraut, luy dit d'un grand sens froid, je seray ravy d'avoir l'honneur de vous rencontrer; mais j'espere que vous m'attaquerez, car je suis observateur regulier des ordres du Roy. L'autre, faisant le fierabras, & jurant le

nom de Dieu, luy dit, oüy je vous attaqueray avant qu'il ſoit peu. Vous me le promettez, luy dit froidement Mr de Baſſabat; luy preſentant la main, touchez donc là; l'autre mit la main dans la ſienne, & celuy-cy la luy ſerra ſi fort, qu'il luy caſſa le bras en deux: l'autre qui faiſant des cris effroyables Mr de Baſſabat luy dit froidement; vous me ferez avertir

quand vous ſerez en eſtat de manier l'épée.

Une autrefois Mr de Baſſabat, pour ſe réjoüir, entra chez un Maréchal, comme pour faire ferrer ſon cheval, & regardant un fer nouvellement forgé, luy dit : Il me paroiſt que ton fer eſt bien aigre; c'eſt le meilleur fer du monde, reprit le Maréchal; luy de ſang froid, prit le fer avec les deux mains & le caſſa en deux.

comme s'il eut eſté de verre. Ce Maréchal crut qu'il eſtoit ſorcier parce que dans le moment, il luy avoit entendu dire tout bas quelques paroles. Mr de Baſſabat enſuite luy dit de luy forger un fer pour ſon cheval ; le Maréchal obéït en tremblant, & dans l'un de ces intervales où ce Maréchal aprés avoir forgé ſon fer ſur l'enclume ſe retourne pour le porte

au feu avec ſa pince, Mr deBaſſabat enleva & mit ſous ſon manteau l'enclume & le patin, c'eſt-à-dire ce qu'à peine quatre hommes auroient pû remuer. Le Maréchal ſe retourne avec precipitation pour battre le fer pendant qui eſtoit chaud. Imaginez vous la ſurpriſe ne trouvant plus ſon enclume & le ſens froid de Mr de Baſſabat qui la tenant

ſous ſon manteau cachée, luy diſoit qu'un démon l'eſtoit venu enlever par la cheminée qu'il l'avoit vû vû de ſes propres yeux; ce fut pour le coup que le Maréchal le crut ſorcier. Mr de Baſſabat l'inſtruiſit par pitié des paroles qu'il faloit prononcer en mettant la teſte dans la cheminée pour rappeller le diable & ſon enclume. Et remit adroitement l'enclume à ſa

place pendant que le Maréchal faiſoit ſon évocation.

Claude François Formier, Seigneur de Montagny, Conſeiller au Parlement, épouſa le 30. Octobre, N.. de Bar fille de N. . . de Bar, Secretaire du Roy.

Mr le Comte de Vaillac, fils de Gourdon de Genoüillac, Comte de Vaillac, a épouſe une niéce de feu Mr de Saint Gelais, Maréchal de Camp tué à Valcourt; la mere de la nouvelle épou-

se, estoit la Roche-foucault.

MORTS.

La Princesse Charlote Felicité de Brunswik Hanover, mourut le 26 Septembre; elle fut mariée le 18. Novembre 1695. avec Renault d'Est Duc de Modene. Elle estoit sœur aînée de Guillemine Amelie de Brunswik Hanover, à présent Imperatrice; niéce de Madame la Princesse, & cousine germaine de Madame.

Elle estoit fille de Madame

dame la Ducheſſe Doüairiere d'Hanover, ſœur de Madame la Princeſſe, & de Madame la Princeſſe de Salms, qui avoient toutes trois pour Mere, Madame la Princeſſe Palatine.

Jean d'Aligre Commandeur de Malthe, mourut le 13. Octobre âgé de 27. ans. Il eſtoit fils d'Eſtienne d'Aligre, Chancelier de France, dont le pere eſtoit auſſi Chancelier de France.

Mr le Commandeur de Modene, du ſurnom de *Raymond*, en Provence, eſt

mort d'une pleuresie.

Il estoit de la même race que feu Mr le Comte de Modene qui a écrit l'Histoire de feu Mr le Duc de Guise sur la Révolution de Naples.

Catherine Alfoncine de Renty, Epouse de Claude Comte de Choiseul, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roy, mourut le 17. Octobre en sa Terre de la Rouë, âgée de 74. ans.

Marie Françoise de Soüillac, épouse de Jean George de Nupces, President à Mortier au Parlement de Tou-

louſe, eſt morte dans un âge aſſez peu avancé. Elle eſtoit fille de feu Mr le Marquis de Chaſtillon, Chef de la Branche de Soüillac du Bourg, Lieutenant General des Armées du Roy & de la Province de Rouſſillon, & Gouverneur de Perpignan. Elle eſtoit ſœur de François Louis Jean-Baptiſte de Souillac, Marquis de Chaſtillon, Colonel d'un Regiment de Dragons.

Madame de Ravetot eſt morte à ſon Chaſteau de Bas, au Pays de Caux. Elle

avoit épouſé Mr de Ravetot, d'une des premieres & plus anciennes Maiſons du Pays de Caux.

Sa mere eſtoit ſœur de feu Monſieur le Maréchal de Grammont. Madame de Ravetot eſtoit fille de Mr le Marquis de Perthuis.

BENEFICES.

Le Roy a donné l'Abbaye de Flaran, à Mr l'Abbé de Monchan.

Celle du Palais, à Mr l'Abbé de la Deveze. Il y a

un Bourg nommé *Palais*, ſitué à quatre lieuës de la Ville de Nantes, & renommé pour avoir donné la naiſſance au fameux Pierre Abélard, Precepteur & enſuite Mary de la Belle Heloïſe, niéce de Fulbert, Chanoine de Noſtre-Dame.

Celle de Niſors, de l'Ordre de Ciſteaux, à Mr l'Abbé Ollé. Cette Abbaye appellée autrement *Béniſſons Dieu*, eſt dans le Dioceſe de Comminges, & elle fut fondée en 1213.

Celle d'Aroüaiſe, au Pre-

d'Ambrine. Il y a un Bourg de ce nom, ſitué entre Bapaume & Perone.

Celle de Landeve, ou *Landevenech*, au Pere de Vau. Elle eſt de l'Ordre de S. Benoiſt, & dans le Dioceſe de Quimpercorentin.

POESIES.

Je n'ay pas voulu placer ces Bouts rimez cy dans le Mercure du mois paſſé, parce qu'il y en avoit déja trop, & que je placeray toûjours les Ouvrages des

autres préferablement aux miens.

PETITE EGLOGUE
sur des Bouts-rimez.

J'ay prés de cent Brebis,
Lisen'en a que trente
Je n'ay que dix Agneaux
& Lise en a quarente
Elle te suit, Amour, son
Troupeau c'est le tien
Je te mepriſe moy, tu ne-
glige le mien

Ça comptons mes Mou-
tons ; je n'en vois que
. . cinquante
Amour, voilà tes tours.
ah! Lise en a soixante
Quoi donc de mes Trou-
peaux veux tu grossir le
. . . sien
Mes Moutons amoureux
se vont réduire à rien

Mais reprenons les miens
elle en a bien septante

Cherchons, comptons. O
Dieux! j'en vois plus de
. . nonante
Il ne m'en reste plus, tu
m'ostes tout mon bien
Amour prens donc encor
le Berger & le Chien.

MADRIGAL
de feu Mr Lainais.

Le tendre Appelle au jour
de ces jeux si vantez,

Qu'Athenes sur ses bords
consacroit à Neptune,
Fit au sortir de l'Onde
éclater cent beautez,
Et prenant un trait de
chacune
Il fit de sa Venus le Por-
trait Immortel.
Helas! s'il avoit veu la
divine Martel
Il n'en auroit employé
qu'une.

LA JOYE
à Madame B....

Parmi les Dieux que la
Fable revere
Mon portrait ne se trou-
ve pas
La Joye est vive & si
legere
Qu'aux pinceaux les plus
prompts échapent ses
appas.
Cependant mon pouvoir
n'est point imaginaire

Ces Dieux si celebrez sont
tous aneantis,
Je leur ay survecû. Ce
temps cy m'est contraire
Il m'oste des amis, il me
change, il m'altere,
Mes hommages sont ra-
lentis,
A toute autre qu'à vous
Climene,
Il faudroit decliner mon
nom,
Mais vous me remetrez
sans peine;

Je vous quitte si peu, même
avec la raison,
Vous m'avez mise en
liaison,
Chez les filles je suis gênée,
La feinte, l'air concerté,
M'y tient en captivité,
Pour le Pays d'Hymenée,
L'ay-je jamais habité ?
Ce n'est qu'un lieu de
passage,
Hymen les premiers jours
me fera bon visage,
Et nous en restons là. Vi-
ve l'heureux veuvage,

Des plaiſirs le ſeul appanage,
Aſyle de la liberté,
Precieux avantage,
Dont les Dieux ſont exclus par l'Immortalité.
Jurons nous donc, veuve aimable,
Une alliance durable
Au nom des ris, des jeux, tant danſans, que chantans,
Ceux du jour, de la nuit, ceux du bal, de la table.

Car j'en tiens prés de
vous un cortege in-
nombrable,
Vous en avez pour tous
les temps,
Je garderay la porte &
veilleray ſans ceſſe,
Pour empécher l'ennuy
d'entrer,
Sous quelque forme qu'il
paroiſſe,
De Prudes du quartier,
cherchant a cenſurer,
De compteurs de triſtes
nouvelles,

Gens en deüil pour tout
l'Univers,
Ou d'Auteurs empressez
de reciter leurs Vers
Ou de ces vieilles Da-
moiselles
Qui trouvent si grossier le
siecle d'aujourd'huy,
Sous ces masques divers
nous connoistrons l'en-
nuy,
Nous le ferons bien fuir.
L'Amour, l'Amour
lui-même,
S'il prenoit un air serieux,

Un ton languissant & blême,
Un ton trop imperieux,
A vostre avis le traiterions nous mieux ?

A propos de joye, il faut encore en dire un mot.
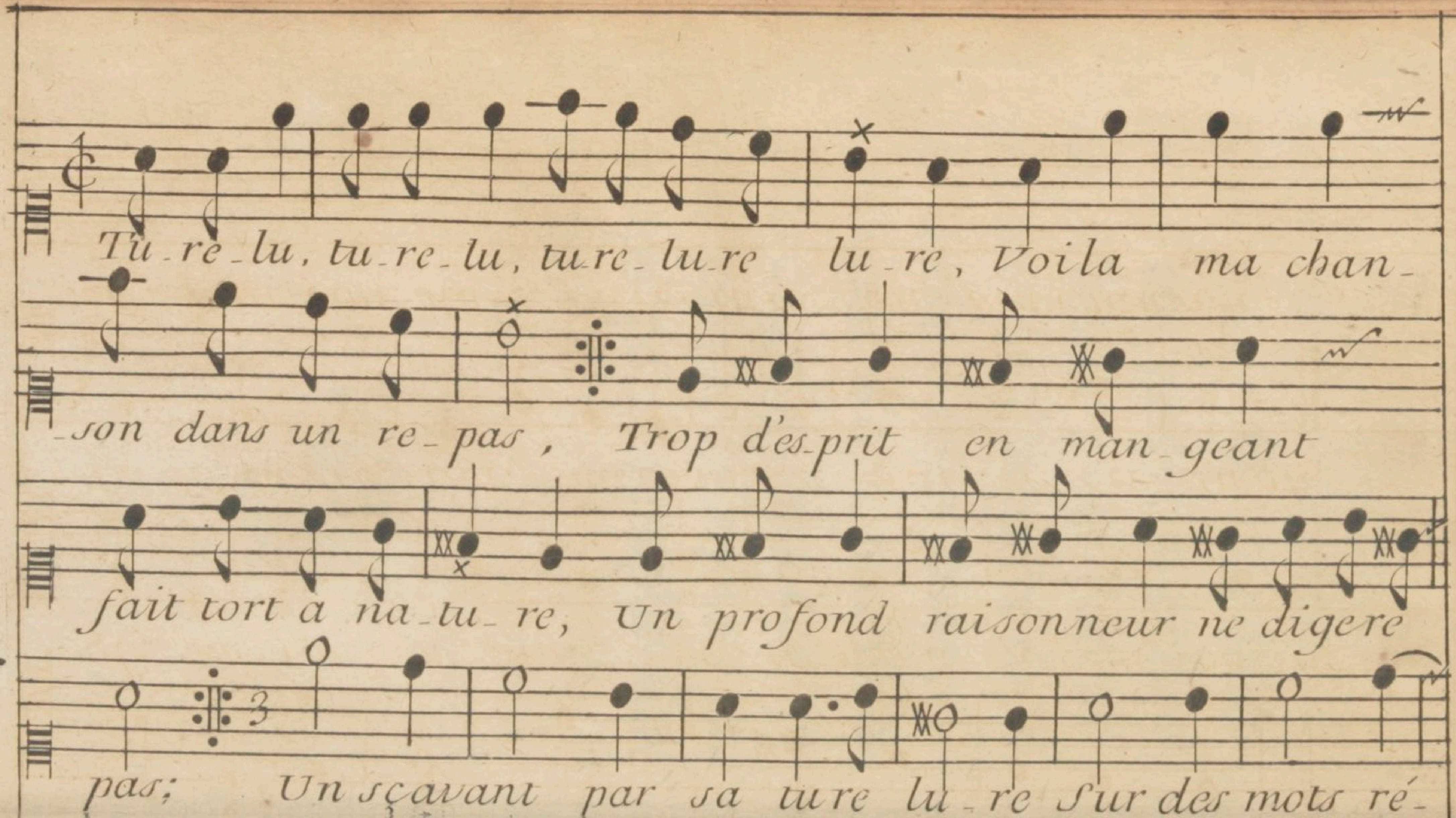
ARTICLE Burlesque.
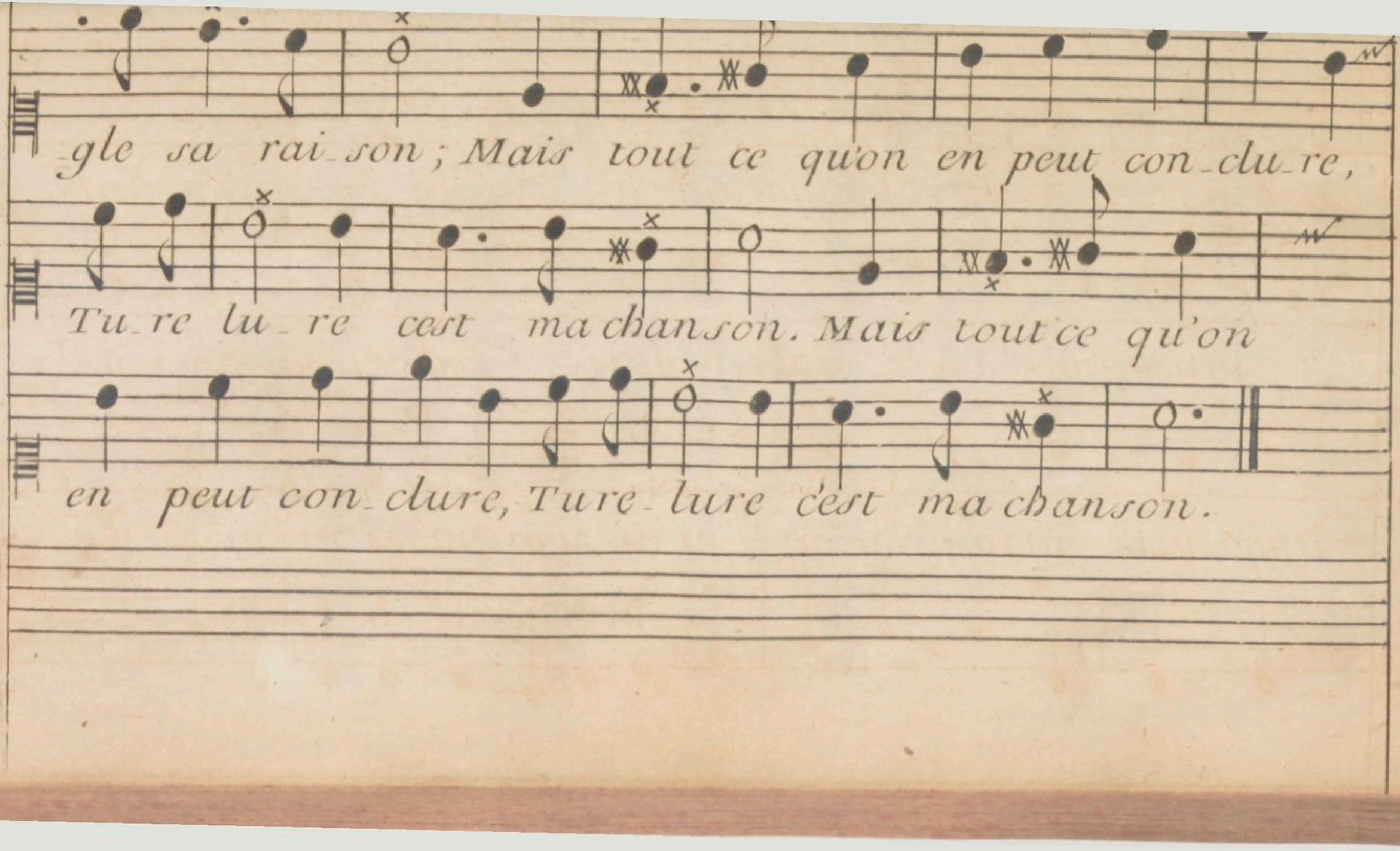
Le sçavant Hipocrates a dit, dit-on, car ce n'est que par oüi-dire que je

ſçai ce qu'Hipocrates a dit, ſupoſez donc qu'Hipocrates ait dit qu'on doit une fois le mois s'enyvrer pour la ſanté du corps ; un ſage Philoſophe ne pourroit-il point dire auſſi, que pour la ſanté de l'eſprit il faut extravaguer une fois par mois. Non, l'on ne doit jamais perdre la raiſon de vuë ; mais on peut la laiſſer repoſer. Elle a beſoin de repos, & chez les Sa-

ges ſur tout ; plus l'on eſt ſage, plus la raiſon travaille, plus elle fatigue. Je crois que rien n'eſt meilleur pour procurer du repos à la raiſon que le Burleſque, car elle ne ſe meſle point de cette façon de penſer. Tâchons donc de rire un peu pendant que la raiſon repoſe ; mais rions innocemment, cela ſe peut. Il y a des plaiſanteries qui ne bleſſent point les mœurs.

quoi qu'elles bleſſent le bon ſens. Je voudrois bien en pouvoir écrire de celles-là, car j'en ay promis un Chapitre tous les mois ; mais contentez vous d'une chanſon dans ce genre là, car je n'ay eu que huit jours de temps pour remplir ma tâche.


Tu re lu, tu re lu, tu re lu re lu re, Voila ma chan-
son dans un re pas, Trop d'es prit en man geant
fait tort à na tu re, Un profond raisonneur ne digere
pas; Un sçavant par sa ture lu re Sur des mots ré-


-gle sa rai-son; Mais tout ce qu'on en peut con-clu-re,
Tu-re lu-re cest ma chanson. Mais tout ce qu'on
en peut con-clure, Ture-lure cest ma chanson.

CHANSON
Burlesque & Morale.

BURLESQUE.

Ture lu ture lu ture lure lure
Voila ma Chanson dans un Repas,
Trop d'esprit en mangeant fait tort à nature.
Un profond raisonneur ne digere pas.

MORALE.

Un Sçavant par ſa ture lure
Sur des mots regle la rai-ſon
Mais tout ce qu'on en peut conclure,
Ture lure, c'eſt ma chan-ſon.

BURLESQUE.

En tapinois quand les nuits ſont brunes,
Au Jardin ma femme va ſans moy ;
Mais ſans doute elle y va pour cüeillir des prunes,

Elle-même le dit, & moy
je la croy.

MORALE.

O! credulité desirable,
Ceux qui te blâment sont
les sots;
Croyons jusques à l'in-
croyable,
Qui nous procure du re-
pos.

BURLESQUE.

Faisons tant, tant, tant
de tope & tingue,
Que Bacchus augmente
mon Tresor,

Quand j'ay bû, mon œil
trouble à peine distingue
Si mes sols, mes deniers
sont de cuivre ou d'or.

MORALE.

Que ce trouble heureux
puisse encore
Me cacher le Monde &
son train ;
Il faut qu'un sage Yvro-
gne ignore
Tout le mal que fait son
prochain.

BURLESQUE.

Au Tric-trac petit coup
desespere,

Par les grands coups nous
nous enfilons,
J'ay le Dé malheureux
tout coup m'eſt contraire;
J'ay le Vin plus heureux,
tous coups me ſont bons.

MORALE.

Pour nous recréer, dit le
Sage,
Uniſſons les Jeux & les
Ris,
Les jeux unis avec la
rage
Sont pourtant nos jeux
favoris.

BURLESQUE.

Tictoc choc est bon à coups de verre,
A coups de mousquet il n'est pas sain;
Ce Guerrier est mort brave, on le met en terre;
Ce Buveur est mort yvre; il boira demain.

MORALE.

Lucifer, d'affreuse memoire,
Dans nos cœurs grava de sa main,

Que les humains mettroient leur gloire
A détruire le genre humain.

BURLESQUE.

Plus je bois & plus ma femme crie ;
Mais plus elle crie & plus je bois :
Trop crier & trop boire abrege la vie :
Faisons tant qu'elle ou moy soyons aux abois.

MORALE.

Deux époux, dit un
grand Oracle,
Tout-à-coup deviendront
heureux
Quand deux époux par
un miracle
Pourront devenir veufs
tous deux.

AUTRES BOUTS RIMEZ

Du Mercure précedent, remplis par Mr d'Aub***

Je te plaisois Iris à vingt-
cinq ans, à trente
Tu m'as souffert encor
même jusqu'à quarente
Pour quelques ans de plus
quel caprice est le tien
Tu reprends donc ton
cœur & tu me rends
le . . . mien

Je te ſçais quarente ans,
je n'en ay que cinquante
Tu devrois bien m'aimer
du moins juſqu'à
. . ſoixante
L'âge paſſe, dit-tu, l'on
veut joüir du ſien
Dequoi joüiras-tu, ta
beauté vient à rien
Faiſons mieux, par rai-
ſon, prévenons les
ſeptante
Soyons ſimples Amis; on
peut l'eſtre à nonante
Une amitié ſolide à tout
âge eſt un bien

Soyons aussi constants qu'un Aveugle & son chien

LETTRE de Florence.

A Florence, ce 4. Octobre 1710.

Le premier de ce mois Mr le Comte de Gergi Lanquet, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Tres-Chrestienne en cette Cour, fit son Entrée publique, & fut vers les 4. heures à l'Audience du Grand Duc qui le receut avec toutes les

marques d'eſtime deuës à ſon caractere & à ſon merite. Il eſtoit parti l'aprés-midy d'une maiſon de plaiſance qu'il a priſe à deux mille de Florence, & ſe rendit au Palais du Marquis Nicolo Ridolfi, qu'il a choiſi pour ſa demeure dans cette Ville. Il fut receu à la deſcente de ſa chaiſe, par ce Marquis accompagnéé par une partie de ſes parens, & enſuite conduit dans ſon appartement, où il fut regalé d'une tres-belle Muſique, ſuivie de quantité de rafraichiſſements.

Mr le Comte de Gergy mon-

ta ensuite dans son premier carosse, accompagné du Bailly Lorencey, chargé par interim det affaires du Roy, & Gentilhomme de la Chambre du Prince François Marie. Ce premier carosse passe pour un des plus beaux qu'on ait vû depuis longtemps dans aucune Cour d'Italie. Dans le second qui ne cedoit presque en rien au premier estoient Mrs de Riancourt & Maillet, le premier Consul à Livourne; & le second, cydevant Consul en Egipte. Les troisiéme & quatriéme carosses estoient remplis d'Officiers Fran-

çois & Eſpagnols & de ceux de la Maiſon de cet Envoyé.

L'on peut aſſurer que jamais Miniſtre n'a paru dans cette Cour avec plus d'éclat & de magnificence que celui-ci.

Mr le Comte de Gergy qui eſt Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majeſté eſt ſorty d'une ancienne famille de Bourgogne, dont le nom eſt Languet ; ce qui eſt de particulier, eſt qu'un de ces ancêtres nommé Hubert Languet, Miniſtre d'Auguſte, Electeur de Saxe, ayant eſté envoyé par ce Prince dans pluſieurs Cours

de l'Europe, & principalement en France pendant le Regne de la Reine Catherine de Medicis ; il eut en 1570. *sa premiere Audience de cette Princesse, à pareil jour que celui-cy l'a euë de Cosme de Medicis à present Grand Duc.*

Mr le Comte de Gergy a esté précedemment envoyé en diverses Cours d'Allemagne, & en dernier lieu vers Mr le Duc de Mantouë.

LIVRES NOUVEAUX.

Il paroist un Livre intitulé *Histoire du Dauphiné*, où

se trouve l'Histoire des Dauphins, & plusieurs faits Historiques ; diverses particularitez sur les usages du Dauphiné & sur les familles, tirez des Originaux, avec les Genealogies des plus illustres Maisons de ce Pays-là, & une Carte Geographique ; orné de figures. Par Mr de Valbonnay, premier President de la Chambre des Comptes de Grenoble.

Ce Livre est *in folio*, & se vend à Paris, chez Imbert de Bats, ruë S. Jacques, à l'Ima-

ge S. Benoist ; le prix est de 15. livres relié en veau.

Il paroist aussi depuis peu un Livre intitulé, *Paraphrase sur le Livre de l'Ecclesiastique, par Monsieur Ménard, Prieur d'Aubort.*

Pour donner quelque idée de ce Livre, je vais rapporter icy quelques endroits de la Preface.

L'Ecclesiastique a esté déclaré Livre canonique de l'Ecriture Sainte. Le troisiéme Concile de Carthage, dans le Canon 42. le decret d'Eugene IV. dans l'instruction donnée aux Armeniens à

Florence auſſi toſt aprés ; le le Concile, où ſe fit l'union des Grecs, reçu de toute l'Egliſe unanimement ; le Concile de Trente dans la quatriéme Seſſion, en ont fait par leur déciſion un Article de Foy, &c. . .

On ne doute point maintenant que Jeſus, fils de Sirach, n'en ſoit l'Auteur, & que ce ne ſoit celuy qui eſtoit petit fils ou arriere petit fils de Jeſus ou de Joſué ſouverain Pontife des Juifs, qui revint de la captivité de Babylone avec Zorobabel.

Quelques uns ont voulu dire que ce Jesus estoit un des septante-deux Interpretes que Ptolomée Philadelphe Roy d'Egypte fit venir de Jerusalem à Alexandrie pour traduire en Grec la Bible Hebraïque, & en faire un des plus beaux ornemens de cette fameuse Bibliotheque, qui selon Aulugelle estoit composée de sept cents mille Volumes ; du moins il est seur qu'il vivoit en ce temps là, & que son nom se trouve parmi ceux de ces illustres Traducteurs.

Quoi qu'il en ſoit il compoſa ce Livre en Hebreu, qui eſtoit ſa langue naturelle. S. Jerôme aſſure, dans ſa Préface du Livre des Proverbes de Salomon, qu'il en a veu un exemplaire ; mais cet exemplaire ne ſe trouve plus, & nous l'avons ſeulement en grec & en latin, &c...

Quoi que le ſtile de ce Livre ſoit dur, les ſujets qui y ſont traitez, ſont d'une utilité merveilleuſe ; c'eſt une Morale complette ; on y apprend tous les principes de la veritable ſageſſe,

tous les devoirs de la Religion, & tous ceux de la vie civile ; tout ce qu'on doit à Dieu ; tout ce qu'on doit à ſon prochain ; tout ce qu'on ſe doit à ſoy même. La pratique de toutes les vertus depuis les plus grandes juſqu'aux plus petites, depuis celles qui nous portent à Dieu & qui contribuënt à noſtre ſalut, juſqu'à celles qui ne ſont que purement politiques ou œconomiques.

On y voit par tout des Sentences qui renferment

en peu de mots tout ce qu'il y a de plus essentiel dans la Doctrine des mœurs ; des exhortations qui pressent le Lecteur, qui le touchent & qui le persuadent ; des exemples qui l'animent, ou qui le confondent, & de ces vrais éloges qui sont les récompenses de la vertu, & qui le persuadent. &c. . . . .

Comme cet Auteur ne se contente pas de donner les preceptes de sagesse à ceux qu'il instruit, & qu'il veut encore leur fournir des exemples pour leur faire sui-

vre par une ſainte émulation les regles qu'il leur preſcrit; il en tire d'excellens de l'Ecriture ſainte; il leur propoſe les plus grands hommes du Peuple de Dieu pour modeles, & en les leur propoſant il en fait le Panegyrique avec tant d'éloqence, que jamais ces Patriarches & ces Prophetes ſi renommez dans l'ancienne Loy, ne furent louez plus magnifiquement, ni plus veritablement qu'ils le ſont icy. Ce ſont des Portraits en grand, mais ce ſont des Portraits fideles; leurs vertus y ſont miſes

dans tout leur jour ; leur Religion y eſt repreſentée avec tout l'éclat de leur zele ; leur courage avec tout la fermeté de leur cœur ; leur magnificence avec tout ce qu'elle avoit de plus pompeux & de plus riche ; & leur qualitez heroïques avec toutes les circonſtances qui peuvent relever la beauté de leurs grandes actions. Il y ramene ces fameux conducteurs du Peuple de Dieu, ces illuſtres deffenſeurs d'Iſraël, ces grands Sacrificateurs du Seigneur. Il y fait voir les graces que ces grands

Hommes & ces grands Saints ont receus du Ciel. &c. . . .

Voicy quelques unes des Maximes dont ce Livre eſt rempli.

Le caractere de la vraie charité c'eſt d'eſtre vive & prévenante ; mais quoi qu'elle doive eſtre prompte elle ne doit pas être aveuglée; il ne faut pas qu'elle ſe conduiſe ſeulement par les lumieres de la foy ; mais encore par celles de la raiſon ; il faut qu'elle peſe , qu'elle conſulte , qu'elle examine ordinairement ce qu'elle fait, de peur de favoriſer le cri-

me au préjudice de l'innocence.

Le faux ami eſt plus vif que le veritable, car l'intereſt qu'il a de tromper l'anime plus que la ſimple amitié n'anime ordinairement.

Humiliez-vous, mais ne ne vous aviliſſez pas ; l'humilité prudente & moderée, nous éleve en nous abaiſſant ; mais celui qui s'abaiſſe plus bas qu'il ne doit, s'attire du mépris & le merite. Ne cachez point par cet excés d'humilité les talens que vous avez receus ; quand on peut eſtre utile

aux autres, il ne faut pas par paresse se persuader qu'on n'est bon à rien.

Si quelque grand Seigneur vous convie à sa table, ne soyez ni trop libre, ni trop retenu ; trop de liberté marque peu de respect, mais trop de retenuë marque peu de confiance. Un juste milieu vous fera aimer des Grands ; c'est à dire de ceux qui ont l'ame grande & le don du discernement.

Le mensonge est le premier de tous les desordres, & le plus grand de tous les maux, puisqu'il est opposé

directement à la verité, qui eſt le ſouverain bien.

Celui qui ment s'anéantit, car rien ne ſubſiſte que par la verité; & qui détruit la verité, ſe détruit ſoi-même, puiſque l'homme n'exiſte en Dieu qu'autant qu'il eſt vray; c'eſt à-dire qu'autant qu'il aime la verité.

Ce Livre eſt *in octavo*, & ſe vend à Paris, chez Daniel Jollet, au bout du Pont S. Michel, du coſté du Marché neuf, au Livre Royal; le prix eſt de 3. liv. 10. ſols, relié en veau.

PROCEZ D'UNE PETITE FILLE reclamée par deux meres.

Ce Procez se poursuit presentement à Lyon ; mais je prendray l'histoire de plus loin, car on vient de m'envoyer des Memoires secrets sur l'origine de cette Avanture.

Ce ſont les amours d'un jeune Lyonnois & d'une jeune Lyonnoiſe. Je tairay le nom de ces deux Amants : l'hiſtoire eſt pourtant publique. Tout Lyon les connoiſt, toute la Ville les nomme ; je ne les nommeray point, je veux eſtre plus diſcret qu'une Ville entiere. Leurs noms de galanterie ſeront, ſi

vous voulez, *Cleonte* & *Angelique*; & ſans rien changer au fond de l'Avanture, je déguiſeray ſeulement les noms, & les qualitez des principaux Acteurs.

Angelique & Cleonte ſe rencontrerent par hazard dans une Aſſemblée. Angelique fille ſage & modeſte regarda tant Cleonte dés la

premiere fois, que dés la ſeconde elle n'oſoit plus le regarder ; mais Cleonte moins timide fixa ſi tendrement ſes yeux ſur elle qu'il en devint paſſionnement amoureux.

Si Angelique eſt brune ou blonde, ſi Cleonte a beaucoup d'eſprit ou s'il en a peu je n'en ſçay rien. On ne m'a pas fait le détail de

leurs perfections ; mais j'ay ſçu qu'ils s'entr'aimerent comme s'ils euſſent eſté parfaits.

Cleonte trouva un jour l'occaſion de parler en particulier à Angelique ; d'abord il luy fit une declaration d'amour à la françoiſe, & ſans s'amuſer à luy apprendre qu'il l'aimoit, il commença par luy jurer qu'il l'aimeroit

toute ſa vie ; mais Angelique le conjura de ne la point aimer, parce que des raiſons de famille l'empeſcheroient de pouvoir jamais eſtre à luy.

Que je ſuis malheureux ! s'écria Cleonte, un Pere avare que j'ay m'empeſchera auſſi d'eſtre à vous. Ils ſe conterent l'un à l'autre toutes les raiſons de fa-

mille qui s'opposoient à leur union, & là dessus ils resolurent tres-prudemment de ne se plus voir. Angelique s'en alloit, mais par un excez de prudence elle revint sur ses pas pour défendre à Cleonte de penser jamais à elle. Ouy, dit-elle, pour vostre repos je vous defends de maimer. Que vous estes cruelle! s'é-

cria Cleonte, de ſoup-
çonner ſeulement que
je puiſſe vous obeïr !
ah ! me défendre de
vous aimer c'eſt me
prouver que vous ne
m'aimez gueres. Enſui-
te il ſe plaignit de ſon
malheur en des termes
ſi tendres, ſi paſſionnez
qu'Angelique en ſou-
pira, & luy dit en
voulant fuïr, he bien
Cleonte aimez moy

donc ; mais je vous defends de me voir jamais. Cleonte l'arreſte, ſe jette à ſes genoux, ſe deſeſpere ; vous aimer ſans vous voir, vous voulez donc que je meure. Helas ! luy répond-elle, (croyant déja le voir mourant) helas voyez-moy donc ; mais ne me parlez plus de voſtre amour. Autre deſeſpoir : autres me-

naces de mourir. He bien (dit Angelique toute troublée) vous me parlerez donc; mais que perſonne n'en ſçache rien, car ſi j'y conſens, c'eſt dans l'eſperance qu'il arrivera quelque changement dans nos affaires. Il en arrivera ſans doute, reprit Cleonte ; mon amour m'en aſſure.

Ils ſe quitterent dans

l'eſperance de pouvoir obtenir par leurs ſoins le conſentement de leurs parents, & ſe virent pluſieurs fois pour ſe rendre compte des facilitez qu'ils ſe flatoient d'avoir trouvées. Cependant les obſtacles eſtoient tousjours les meſmes; ils ne diminuoient qu'à leurs yeux; mais ils ſe les diminuoient l'un à l'au-

tre à meſure que le deſir de les ſurmonter augmentoit dans tous les deux. En un mot leur amour les aveugla ſi fort qu'en peu de jours toutes les difficultez diſparurent. Ils ſe perſuaderent fermement que rien ne pouvoit plus s'oppoſer à leur Mariage, & qu'ils n'avoient contre eux qu'un peu de temps à

attendre. Ils remirent donc les formalitez à ce temps-là; mais dés ce meſme jour la foy de Mariage fut donnée reciproquement. Un Anneau fut mis au doigt de l'Epouſe, & tous deux convaincus que la foy mutuelle & l'anneau nuptial ſuffiſoient, tous deux enfin dans l'aveuglement & dans la bonne foy s'i-

maginerent estre assez mariez pour pouvoir s'assurer qu'ils l'estoient.

Le Pere de Cleonte estoit pour lors à Paris. Son consentement estoit necessaire, & nos Epoux estoient convenus que c'estoit par là qu'il falloit commencer. Ainsi Cleonte resolut de partir au plustost. Les adieux furent

plus tendres que triſtes, parce que Cleonte eſtoit ſeur, diſoit-il, de rapporter le conſentement de ſon pere. Il ne quittoit Angelique que pour aller s'aſſurer le bonheur de paſſer avec elle le reſte de ſa vie. Il part enfin, & laiſſe Angelique fort triſte de ſon départ, mais tres-perſuadée que le mariage ſe con-

firmeroit à ſon retour.

Quelques ſemaines s'écoulerent : Angelique entre la triſteſſe & l'eſperance n'eſtoit pas tant à plaindre qu'elle le fut dans la ſuite. Les reflexions commencerent à la troubler : elle enviſage ſa faute, elle en a honte ; mais elle ſe flate que cette honte ſera tousjours ignorée, ne ſe doutant point juſques-là

ques-là qu'elle portoit dans ſon ſein une preuve qu'on ne peut tenir cachée qu'environ huit ou neuf mois. Elle ne connoiſſoit encore qu'une partie du mal qu'elle avoit fait : ainſi elle n'en eſtoit qu'à demi repentante. Ses regrets eſtoient moderez par un ſouvenir agreable ; les regrets ſinceres ne luy vinrent qu'avec les

maux de cœur.

Imaginez-vous ſes allarmes & ſa douleur; joignez à cela l'abſence de ſon Amant : elle n'en recevoit aucunes nouvelles; elle ſe crut oubliée, trahie, abandonnée. A qui s'en plaindre ? à qui ſe confier dans une ſituation ſi cruelle ? elle ne trouve de ſoulagement que dans ſes larmes. Laiſ-

ſons-la pleurer à loiſir pendant que nous parlerons des autres perſonnes qui ont part à cette avanture.

Une femme de bien, avoit épousé depuis quelques années un bon Bourgeois fort curieux d'avoir lignée, & fort mal intentionné pour ſes heritiers collateraux. Cette femme que je nommeray

Dorimene, va faire icy un perſonnage tout oppoſé à celuy d'Angelique.

Dorimene avoit le malheur d'eſtre ſterile, & c'eſt ce qui la deſeſperoit, car cette ſterilité la faiſoit preſque haïr de ſon Mary. Le bon Bourgeois qui ſe préparoit pour lors à faire un long voyage, eſtoit au deſeſpoir de

partir ſans s'eſtre aſſuré un heritier. Un ſoir qu'il rentroit chez luy triſte & réveur, ſa femme qui avoit médité tout le jour la maniere dont elle le recevroit, attend le moment qu'il rentre dans ſa chambre, court à luy comme une femme tranſportée de joye, ſe jette à ſon col en criant d'une voix entrecoupée, bonne

nouvelle mon cher Mary ! bonne nouvelle ! j'ay tant de joye que je ne puis parler. Quelle joye ? dit le Mary , de quoy s'agit-il ? Elle, au lieu de répondre , recule quelques pas comme une femme qui chancelle, & se laisse tomber sur un fauteüil en feignant de s'évanoüir. Le bon homme allarmé s'empresse à la

faire revenir ; elle revient un peu, le regarde tendrement, & luy dit d'une voix foible, ah mon cher mary ! voicy la troisiéme fois que je m'évanoüis depuis ce matin, & ce sont ces évanoüissements qui font ma joye. Elle recommence à l'embrasser : nouvelle joye ; nouveaux transports. Estes-vous folle?

dit le Mary. Je vous le repete repliqua la femme, ce ſont ces évanoüiſſements & ces maux de cœur qui me charment, car ils confirment les doutes que j'ay depuis quelque temps. Oüy mon cher Mary, je crois qu'enfin je ſuis en eſtat de vous donner un gage vivant de ma tendreſſe conjugale. Ah Ciel ! s'écrie

le

le bon Bourgeois, quoy vous ſeriez enceinte ? eſt-il poſſible ? Elle jure qu'elle le croit. Il embraſſe à ſon tour celle qu'il croit feconde ; il eſt plus charmé qu'elle ne feignoit de l'eſtre. Ce n'eſt plus entr'eux que tranſports, que larmes de joye feintes & veritables. En un mot depuis ce moment juſqu'à ſon

départ elle joüa cette alternative de joye & d'évanoüiſſement. Et il partit convaincu qu'il trouveroit à ſon retour le fils aiſné de pluſieurs autres qu'elle luy promit en luy diſant adieu.

Dés que le Mary fut parti, Dorimene ne s'occupa plus que du ſoin de paroiſtre groſſe aux yeux de ſes voiſi-

nes, & de terminer cette groſſeſſe comme ſi elle euſt eſté veritable. Pour cela il falloit un Enfant d'emprunt; il falloit confier ſon deſſein à quelqu'un qui puſt l'aider. Elle fut trouver une Sage-femme qui avoit été autrefois ſa Servante, femme habile, inventive, une intriguante enfin, qui s'appelloit *Nerine*.

Aprés avoir promis une groſſe recompenſe à cette Nerine, Dorimene luy dit en deux mots que ſon deſſein eſtoit de donner un fils à ſon Mary.

Nerine pleine de zele commence à luy faire l'éloge du plus diſcret de tous les jeunes Lyonnois qu'elle connoiſſoit. Dorimene l'interrompt avec colere.

Estes-vous folle ? ne me connoissez-vous pas ? Je vous connois de reste, dit Nerine ; mais pour faire plaisir à son Mary, une honneste femme ne pourroit-elle pas .... Taisez-vous Nerine. Mais comment faire donc Madame ? Comment faire ? reprit Dorimene, je vais vous expliquer mon dessein.

Dorimene & Nerine eurent enſemble une converſation fort longue. Pour conclure en deux mots, qu'il falloit chercher dans la Ville quelque femme ou fille qui craigniſt autant de paroiſtre Mere que Dorimene ſouhaitoit de l'eſtre, afin qu'elle vouluſt bien luy ceder ſon droit de maternité.

Pendant que noſtre intriguante va chercher cet enfant de hazard chez les plus jolies perſonnes de la Ville, quoyque cela ſe trouve auſſi chez les plus laides, Dorimene commence à joüer toutes les affectations & les grimaces d'une premiere groſſeſſe. Propoſe-t-on à Dorimene une Promenade, elle

l'accepteroit, dit-elle ; mais la difficulté c'eſt la voiture. Le Caroſſe la bleſſeroit ; la Chaiſe à Porteurs luy ſouleve le cœur ; elle a peur en Batteau ; à pied on fait des faux pas, le plus ſeur eſt de reſter chez elle ; mais elle craint d'y donner à joüer. Les grimaces & les contorſions des Joüeurs luy ſont horreur ; elle ne

veut voir que des femmes gracieuſes & de beaux hommes. Point de Spectacles, ſur tout ni Comedies ni Opera; elle accoucheroit d'un Neptune ou d'un Arlequin. Elle ſe reduit donc au plaiſir de la bonne chere ; elle s'y dedommage en ſe jettant ſur les plus friands morceaux. Elle les arrache à ſes voiſins de

Table : tout permis, dit-elle, c'eſt une envie de femme groſſe ; elle veut manger de tout ce qu'elle voit, & dire tout ce qui luy vient en pensée, juſqu'à des médiſances, de crainte que ſon Enfant n'en ſoit marqué.

Parmy toutes ces feintes, elle n'oublie pas la principale ; il faut figurer par la cein-

ture. Elle applique ſous un large Corcet un Couſſinet de ſatin bien matelaſſé ſemblable à ceux dont les femmes maigres ſe font des hanches majeſtueuſes. Dorimene s'en garnit, & prend ſoin d'augmenter de mois en mois cette groſſeſſe de cotton. En un mot, elle joüe ſon rolle ſi naturellement que les plus

fins y ſont trompez. Retournons à la pauvre Angelique qui prend autant de peine à cacher les défauts de ſa taille, que celle-cy en prend pour gaſter la ſienne.

Angelique eſtoit à peu prés ſur ſon ſeptiéme mois lorſqu'elle fut contrainte par une mere imperieuſe qu'elle avoit d'aller avec elle

visiter une voisine, & cette voisine, estoit justement Dorimene. Cette Mere d'Angelique estoit scrupuleuse sur le ceremonial des visites. Elle en devoit une à Dorimene; elle veut absolument que sa fille l'accompagne dans ce devoir indispensable. Angelique obéït, & les voilà chez Dorimene où plusieurs

autres voiſines s'eſtoient aſſemblées.

Angelique ſouffre & gemit de ſe voir empriſonnée dans un habit ſerieux ; ſon corps la ſerre cruellement quoyqu'il ſoit laſſé bien laſche. Elle ſe tient droite & ſe guinde en hauteur pour tenir moins de place en largeur.

Dorimene au con-

traire eſtale ſa groſſeſſe avec oſtentation, bien à ſon aiſe, ſans ceinture, ſa Robbe ouverte à deux battans, appuyant nonchalemment ſes deux bras croiſez ſur l'honorable fardeau dont chacun la felicite. Quel creve-cœur pour Angelique! quel contraſte! Helas! dit-elle en elle-meſme, que cette femme eſt

heureuſe de pouvoir ainſi faire gloire de ce qui fera ma honte, ſi l'on s'en apperçoit.

La Sage-femme eſtoit pour lors dans la chambre de Dorimene qui affectoit de la tenir prés d'elle de peur d'accident. Dés qu'Angelique avoit paru cette rusée avoit remarqué ſa taille renforcée & contrainte, ſa démarche

che pesante & embarrassée: il n'en falloit pas davantage pour donner des soupçons à une connoisseuse. Elle observe de plus un visage affligé & maigri dont les traits s'alongent. Angelique s'apperçoit qu'on l'examine ; elle est troublée , il n'en faut pas davantage pour mettre Nerine au fait. Cette intriguante

s'approche de Dorimene, & luy dit à l'oreille : voila une fille qui a bien la mine d'avoir de trop de ce qui vous manque.

Angeliqua la voyant parler bas ne douta plus du jugement qu'on faiſoit d'elle, & pour ſurcroiſt de malheur quelqu'un s'aviſa de dire à Dorimene qu'elle eſtoit en de bon-

nes mains d'avoir Nerine pour Sage-femme. Au mot de Sage-femme Angelique paſſit comme un Criminel qui voit ſon Juge. La Mere crut qu'elle ſe trouvoit mal. Nerine officieuſe courut la ſecourir par avance, & c'eſt ce qui acheva de la troubler. Dés que la Sage-femme a mis la main ſur elle ſe croit à

terme ; la peur la saisit ; elle tombe en foiblesse. On la porte sur un lit dans une chambre voisine où sous prétexte de la laisser reposer, sa Mere & les autres femmes qui avoient aidé à la faire revenir de sa foiblesse, la laisserent seule avec Nerine.

Ce fut là le premier moment de bonheur pour Angelique depuis

le départ de son Amant, car Nerine, aprés toutes les façons que vous pouvez vous imaginer, luy fit tout avoüer, devint sa Confidente, & luy promit de la tirer d'affaire sans que sa Mere mesme pust s'en appercevoir. En effet, depuis ce jour-là Nerine & Angelique prirent secretement des mesures. Angelique a-

voit une Tante qu'elle aimoit fort; elle resolut de luy confier son secret. Cette Tante avoit une Maison de Campagne fort prés de la Ville. Ainsi quand Nerine jugea qu'il estoit temps, la Tante obtint de la Mere que sa fille iroit passer quelques jours avec elle à la campagne.

Ce fut là qu'Angeli-

que, par le ſecours de Nerine, ſe debaraſſa de ce qui pouvoit nuire à ſa reputation. Elle retourna bientoſt aprés à la Ville où elle parut plus belle, plus fraiſche, & plus fille que jamais.

Voicy où commence le ſujet du Procez. La Tante & la Niéce, à la ſollicitation de Nerine, convinrent qu'-

elle se chargeroit de l'Enfant qu'elle promit par un Billet de representer toutes les fois que l'amour maternel d'Angelique la presseroit de voir en secret cette petite fille, car c'en estoit une, & qui ressembloit parfaitement à sa Mere.

Nerine part avec la petite fille, & court d'abord chez Dorime-

ne

ne qui n'attendoit que l'heure d'accoucher de l'Enfant d'Angelique. Elle s'estoit mise depuis quelques jours au lit, où plusieurs voisines la venoient voir. Les témoins luy estoient necessaires afin qu'on ne pust dans la suite luy chicaner la proprieté de l'Enfant qui alloit paroistre. Il falloit donc que ces

voiſines viſſent & ne viſſent pas ; c'eſt ce qui l'embaraſſoit ; car elles eſtoient trop curieuſes & trop empreſſées à la ſecourir. Il eſtoit difficile d'éluder leurs curioſitez indiſcretes.

D'un autre côté Nerine eſtoit arrivée avec l'Enfant par une petite ruë deſtournée où donnoit un Jardin de la maiſon. Elle gagna par

un degré dérobé une Garderobe où elle laiſſa l'Enfant. Cette Garderobe donnoit dans la ruelle du lit de Dorimene ; Nerine entra ſeule dans la chambre & donna le ſignal. Auſſi-toſt Dorimene pria les voiſines de la laiſſer repoſer. Elles s'éloignerent toutes juſqu'à l'autre bout de la chambre, & bien dit Dori-

mene impatiente, à quoy en ſommes nous. Tout va bien répond tout bas Nerine; nous avons tiré d'affaire noſtre pauvre fille enceinte, & je vais vous faire acoucher de l'Enfant de cette fille-là.

Pendant qu'elles parloient bas de la maniere dont elles alloient joüer des gobelets l'Enfant qui s'ennuyoit ſeul

dans la Garderobe ſe mit à crier comme un Enfant déja né ; les voiſines entendirent ces cris prématurez, & tout eſtoit perdu ſi Dorimene n'euſt eu la preſence d'eſprit de couvrir les cris de l'Enfant par les ſiens. Nerine crioit auſſi, courage, Madame, courage, & cela fit un chorus pareil à celuy que firent

jadis les Corybantes pour cacher à Saturne les cris du jeune Jupiter.

Dans ce moment Nerine escamota si adroitement l'Enfant, que l'ayant glissé sur le bord du lit, elle l'en tira comme s'il fust venu de plus loin, & le fit voir à ces connoisseuses qui s'estoient avancées.

Elles admirerent sa

beauté, le trouvant pourtant un peu trop fort pour ſon âge. Nerine leür ſigne que la malade avoit un grand mal de teſte. Elles ſortirent doucement ſur la pointe du pied en attendant le Bapteſme qui ſe fit le lendemain ſolemnellement.

Voilà un Enfant bien vrayſemblablement eſtabli dans la fa-

mille de Dorimene. Il y fut élevé pendant quelque temps ſans qu'Angelique ſceut que c'eſtoit le ſien. On ne m'a point dit comment elle en fut inſtruite; mais faites attention icy à la circonſtance la plus eſtonnante de toute l'hiſtoire. Vous avez veu la timide Angelique cacher en tremblant les ſuites de ſon

mariage ſecret, & on la voit à preſent reclamer publiquement le témoin de ſa faute. Elle ne craint plus de publier ſa honte : ce changement ne paroiſt pas vrayſemblable ; c'eſt cependant un fait public, & qui, comme j'ay dit, fait à preſent à Lion le ſujet d'un grand Procez. L'Avocat dit que l'amour ma-

ternel ſeul l'a déterminée à faire un tel éclat ; mais elle a eu des raiſons particulieres que je ne puis encore reveler au public, quand le Procez ſera jugé, il me ſera permis de dire ce que je ſçai de ce dénoüement, qui ne roule encore à Lyon, que ſur la déclaration de la Sage-femme.

ACADE'MIE
Royale des Médailles & Inscriptions.

Le Vendredy 14. Messieurs de l'Académie Royale des Médailles & Inscriptions tinrent leur Assemblée publique à l'ordinaire dans la Semaine de la S. Martin.

Mr l'Abbé de Boissy ouvrit l'Assemblée par

la lecture d'un Discours sur les Expiations.

Mr l'Abbé Couture en lut ensuite un sur le Souper des Romains.

Et Mr l'Abbé Simon en lut un sur les Préfages.

Extrait du Discours de Mr l'Abbé de Boissy.

Mr l'Abbé de Boissy marque dans le com-

mencement de son Dis-
cours, l'importance &
l'ancienneté des expia-
tions, & prouve que les
plus anciens Autheurs
de la Theologie Payen-
ne, ont reconnu cette
Providence divine, qui
recompense le bien &
punit le mal, & que
dans tous les temps on
avoit cru les expiations
du crime, une Loy in-
dispensable de cette

Providence. Il montre l'abus que les Payens faiſoient de cette Loy, en immolant des Victimes humaines, *Sacrifices cruels*, dit-il, *dans leſquels on offençoit la nature, en voulant reverer les Dieux*, &c. . .

Enſuite aprés avoir exposé cette verité conſtante, qu'avant la Loy de Moïſe, le vray Dieu avoit eſtabli les Sacri-

fices. Il fait voir l'abus que la ſuperſtition en a fait par degrez.

Voicy ce qu'il rapporte d'Heſiode ſur la punition des crimes & la neceſſité des Expiations.

Heſiode, *dit-il*, dans ſa Theogonie raconte que la Nuit enfanta les cruelles Parques Clotho, Lacheſis, & Atropos, fatales diſpenſatrices du bien & du mal, dont la ſeverité s'attachant

à pourſuivre le crime, le punit également dans les hommes & dans les Dieux, & dont la colere ne s'appaiſe qu'aprés avoir frappé les criminels. Il ajouſte que la Nuit eut encore pour fille, Nemeſis, Déeſſe ſi redoutable aux malheureux mortels que les Grecs ont auſſi connuë ſous les noms de *Rhamnuſienne*, & d'*Adraſtée*, & que les Romains qui ne luy avoient point donné de nom propre en leur Langue, n'ont pas laiſſé de reverer dans

le

le Capitole, ſuivant le témoignage de Pline. Plutarque qui luy donne pour auteurs de ſa naiſſance, Jupiter & la Neceſſité, nous la repreſente placée dans un lieu fort élevé d'où elle ordonne des chaſtiments pour tous les crimes. Point de Scelerat que la force ou l'adreſſe puiſſe ſouſtraire à ſa pourſuite. Trois autres Déeſſes luy ſervent de Miniſtres, & ſont employées à l'execution de ſes ordres; l'une prompte & legere appellée *Pœnée*, s'attache aux

coupables qui dés cette vie ſont condamnez à des peines corporelles ; elle eſt moins cruelle que les autres, & laiſſe meſme paſſer des fautes legeres, qui ſembleroient demander quelque ſorte d'expiation. Ceux dont les mauvaiſes habitudes ſont plus difficiles à corriger, tombent aprés leur mort entre les mains de *Dicée*, la ſeconde de ces Divinitez vengereſſes. A l'égard des Criminels les plus endurcis, aprés avoir eſté repouſſez par Dicée,

ils ſont livrez à la fureur d'*Erenys*, plus implacable que les deux autres. Elle les pourſuit ſans relaſche, & aprés les avoir fait long-temps errer dans la douleur & dans l'affliction, les précipite dans un abyſme affreux, &c. . . .

M. l'Abbé de Boiſſy tire de cette allegorie, & de pluſieurs autres paſſages auſſi anciens, cette verité cruë dans tous les temps, que les

Dieux puniſſoient les crimes, & qu'ils ſe laiſſoient flechir par les Expiations.

Il obſerve de plus que les Philoſophes, & ſur tout les Pythagoriciens, ſe propoſoient dans l'expiation une fin beaucoup plus noble & plus élevée.

Leur Purification celebre dans l'Antiquité, ſous le nom de *kadaroys* avoient quelque rapport à ce que nos Myſtiques appellent la vie Purgative. Elles eſtoient

distinguées en differents degrez par le moyen desquels ils prétendoient que l'ame degagée de toutes les soüil eures qu'elle avoit contractée par son union avec la Matiere estoit restablie dans toute la pureté de sa premiere origine ; de sorte qu'aprés sa separation d'avec le corps, elle parvenoit enfin à estre déïfiée. C'est ainsi que s'exprime un de ces Philosophes dans les Vers dorez attribuez communement à Pythagore.

Et quand ton Ame ſeparée de ton Corps, ſera parvenuë dans la region de l'air le plus pur, tu deviendras un immortel, incorruptible. Mais ce n'eſt pas icy le lieu d'examiner cette opinion que nous reſervons à developper dans la ſuite, &c. . . . .

M. l'Abbé de Boiſſy paſſe de là à un détail tres curieux, des differents termes que les Grecs & les Romains appliquoient aux Sa-

crifices expiatoires.

Il remarque enſuite que le ſurnom de *Februata* chez les Sabins, & chez les Romains celuy de *Februlis*, parce que tous les ans dans la Feſte des Lupercales ; on faiſoit l'expiation de la Ville de Rome, par cette raiſon ce jour ſe nommoit *Februatus*. C'eſt dela au rapport de Varron & de Feſtus que le mois de *Février* a tiré ſon nom d'autant que cette ceremonie ſe pratiquoit pendant ce

mois ; Pline Liv. 15. ch. 19. fait mention de *Venus Cluacina* de l'ancien mot *cluere*, purifier.

Cette exactitude à ſpecifier les noms des Dieux paſſoit pour un point tellement important dans la Theologie Payenne, qu'on la pouſſoit juſqu'au ſcrupule, & qu'on croyoit n'y pouvoir manquer ſans encourir leur indignation. C'eſt ce qu'on peut voir dans le *Philebus de Platon*. Un des Perſonnages de ce Dialogue avoit avancé que

la

la Déesse que l'on appelloit communement Venus, pouvoit estre nommée plus proprement & plus veritablement la Volupté : *Ma crainte est excessive*, répond Socrate, *lorsqu'il s'agit de donner des noms aux Dieux, ainsi puisqu'il a plû à cette Déesse de se faire appeller Venus, je parleray d'elle sous le nom qu'elle aime le mieux.*

Les Anciens apprehendoient tellement d'omettre ce nom favori de chaque Divinité qu'ils chargeoient leurs invocations de tous

ceux dont ils pouvoient s'aviſer, c'eſt ce qu'on peut aiſément remarquer dans la pluſpart des Hymnes anciennes qui ne ſont le plus ſouvent qu'un tiſſu de ſurnoms & d'épithetes. Ainſi Catulle aprés avoir invoqué Diane de differentes manieres ; *Soyez reverée*, luy dit-il, *ſous tel nom qu'il vous plaira de prendre.* Ainſi dans le Poëme ſeculaire d'Horace, ce Poëte s'adreſſe à la meſme Déeſſe en ces termes : *Favorable Hithyie, ou Lucine,*

ſoit que vous choiſiſſiez ce nom, ſoit que vous luy préferiez celuy de Déeſſe qui préſide aux Nôces.

Quelquefois au lieu de demander aux Dieux quel nom leur eſtoit le plus agreable, on ſe contentoit de mettre au pluriel un de ceux qu'ils portoient, comme pour embraſſer par là toute la Divinité, & ne rien oublier de ſes attributs. C'eſt en ce ſens que l'oracle des Sybilles a dit: *Aprés les Parques il faut appaiſer les Hithyies par des Sa-*

crifices comme il eſt convenable.

Enſuite M. l'Abbé de Boiſſy donne aprés les anciens, au terme d'Expiation, une ſignification plus étenduë, & dit :

Qu'ils ſe ſervoient des mots *expiare* & *luſtrare*, non ſeulement par rapport aux crimes ; mais encore à l'égard de tout ce qu'ils regardoient comme la ſuite ou l'effet de ces meſmes crimes. Ainſi, expier ne

ſignifioit ſouvent autre choſe que faire certains actes de Religion dans la vûë d'éloigner quelques malheurs ſoit qu'on les reſſentit actuellement, ſoit que l'on en fuſt ſeulement menacé par des prodiges ou par d'autres ſignes, &c.

. . . . . .

. . . . . .

Ce n'eſtoient pas ſeulement les particuliers qui avoient beſoin d'expiation, des Villes toutes entieres ſe croyoient obligées d'y avoir recours. La pluſpart

d'entr'elles avoient un jour fixe pour cette Ceremonie que l'on renouvelloit tous les ans. Elle se faisoit à Rome le 5. de Février. Le Sacrifice se nommoit *Amburbale* ou *Amburbium*, selon Servius, & les Victimes que l'on y employoit *Amburbiales*, au rapport de Festus.

On la celebroit à Athenes le 6. du mois Thargelion, qui répondoit à celuy d'Avril. C'est Diogene Laërce qui nous en assure dans la vie de Socrate.

Chez les Romains, aprés le dénombrement des Citoyens, qui fut institué par Servius Tullius, il y avoit une Expiation solemnelle pour tout le peuple, & parce qu'elle se faisoit tous les cinq ans, c'est du mot *lustrare*, expier, que cet espace de temps a pris le nom de *Lustrum*. Dans les Jeux Seculaires, qui comme l'on sçait se celebroient tous les 110. ans, la pompe commençoit tousjours par une Expiation generale, & les

Preſtres diſtribuoient tout ce qui eſtoit neceſſaire pour la pratiquer.

Mais avec ces Feſtes déterminées à certains jours fixes, on ordonnoit en certaines occaſions des Expiations extraordinaires. Ainſi, ſelon le témoignage de Denis d'Halicarnaſſe, la Ville de Rome fut purifiée aprés que les Tarquins en eurent eſté chaſſez. Selon le meſme Autheur, elle le fut encore neuf ans aprés au ſujet du meurtre d'un grand nombre de Citoyens,

qui avoient esté tuez en voulant restablir les mes-mes Tarquins, & quoy-qu'une juste necessité l'eust fait commettre, le Senat arresta neanmoins que tout le Peuple seroit expié, d'autant que sans cette pré-caution il ne leur eust pas esté permis d'approcher des Autels, & de faire les Sacrifices ordinaires.

Ce n'estoit pas seule-ment sur les Villes entieres que tomboient les Expia-tions. Elles s'exerçoient en-core sur certains particu-

liers qu'on jugeoit devoir estre purifiez. Lorsqu'on pratiquoit ces Ceremonies à l'égard des Carrefours, on les nommoit *Compitalia*, &c. . . . . .

Les Atheniens purifioient aussi les Theatres & les lieux où se tenoient les Assemblées publiques. . . . . .

Chez les Romains douze personnes nommées *Fratres Arvales*, purifioient la Campagne au mois de May, & les Expiations qui ne tomboient que sur les

personnes estoient ou publiques ou particulieres.

Les Expiations du premier genre sont celles dont on usoit dans les Armées. On les expioit ordinairement avant & aprés le combat. . . . . .

La premiere de ces Expiations se faisoit pour prevenir les malheurs que le sort des armes pouvoit faire apprehender ; l'autre estoit destinée pour se purifier du carnage qu'on avoit fait dans l'action, & pour appaiser les Manes de ceux

qui y avoient esté tuez, & toutes les deux estoient appellées *Armilustrium.*

Quand aux Purifications particulieres, elles estoient d'un ressort beaucoup plus estendu, puisqu'il n'y avoit ni Nôces ni Funerailles qui n'y fussent également assujetties. Mais la superstition des Anciens ne s'arrestoit pas à ces actions communes. Elle multiplioit tellement à leurs yeux les objets de frayeur, qu'ils s'imaginoient voir à tous moments la Nature soulevée

ſe declarer contre eux, & les Elements irritez ſe déchaiſner pour declarer la guerre au genre humain de la part des Dieux. Un Orage imprévu, la chute de la Foudre, le debordement des Rivieres ne ſe faiſoient pas craindre ſeulement pour les dommages réels qu'ils cauſoient ; ils paſſoient pour autant de preſages de malheurs encore plus redoutables. . . . . Theophraſte en faiſant le Portrait d'un Superſtitieux, dit que les vapeurs d'un

Songe, la rencontre d'une Belette, ou le cris d'une Souris, troublent l'esprit d'un homme timide, & l'arrestent tout court au milieu de sa course & de ses projets.

Ecoutons Aristophanes. Qu'un Tremblement de Terre se fasse sentir, dit ce Comique, qu'un feu de mauvaise augure brille tout à coup dans l'air, qu'une Belette vienne à passer dans le lieu de l'Assemblée publique, ne se separera-t-elle pas à l'instant, &c. . . . .

Dans le temps qu'on faiſoit l'élection de Fabius Maximus à la dignité de Dictateur, & de C. Flaminius à celle de General de la Cavalerie, on entendit le cris d'une Souris, & c'en fut aſſez, au rapport de Valere Maxime, pour obliger ces Magiſtrats à ſe déposer.

A l'égard des Songes, Plutarque nous fait une vive peinture de cette ſuperſtition. Le ſommeil, dit ce Philoſophe, fait oublier aux Eſclaves la dureté

de leurs Maiſtres. Il adoucit les peines des malheureux enchaiſnez dans une priſon. Il donne du relaſche à la douleur la plus vive ; tout s'abandonne à ſes charmes, & la ſuperſtition ſeule y eſt inſenſible. Elle agite ceux qu'elle captive juſques dans le ſein du repos, & leur ſuſcite des viſions terribles de Monſtres & de Furies. Tourmentez de ces cruelles chimeres ils ne peuvent ceſſer de les craindre, lors meſme qu'ils ſon éveillez,

&

& pour ſe delivrer d'un ſupplice que leur credulité ſeule leur fait ſouffrir, ils achetent à grand frais le ſecours des Devins. Si vous apprehendez l'effet de quelque viſion, leur crient ces Charlatans, ſi vous eſtes pourſuivis par Hecate la terreſtre, appellez la Vieille qui paiſtrit voſtre pain, plongez-vous dans la Mer, & tenez-vous aſſis à terre tout le long d'un jour, &c.

. . . . . .

Aprés avoir parlé de

l'Expiation des homicides, Mr l'Abbé de Boissy en rapporte dans un seul point d'histoire les circonstances les plus essentielles. . . .

. . . . .

Jason, chef des Argonautes, aprés avoir enlevé la Toison d'or avec Medée, fut poursuivi par les Peuples de Colchos commandez par le jeune Absyrte, frere de cette Princesse. Les Grecs, qui s'estoient reti-

rez dans une des Bouches du Danube, prés d'eſtre accablez par le nombre, deliberoient déja de livrer Medée, pour obtenir le paſſage qui leur étoit fermé lors que cette Princeſſe les tira d'embarras par cette ruſe. Elle envoya de magnifiques preſens à ſon frere. Elle luy fit dire qu'on l'emmenoit contre ſon gré, & luy propoſa de ſe rendre ſeul vers le ſoir dans une Iſle voiſine, l'aſſurant qu'elle s'y trouveroit ſeule de ſon coſté, & qu'elle

vouloit retourner avec luy à Colchos aprés avoir tiré la Toiſon d'entre les mains des Grecs. Abſyrte vint imprudemment au rendez-vous où il croyoit ne rencontrer que ſa ſœur ; mais Jaſon qui s'y eſtoit caché de concert avec elle, attaqua tout à coup le jeune Prince qui n'eſtoit point ſur ſes gardes, & le tua ſans beaucoup de peine.

Auſſi toſt il coupe les extremitez de ce Cadavre ; il leche trois fois le ſang qui en ſortoit, & obſerve de

le cracher trois fois selon la coutume des Meurtriers qui pretendoient s'expier, ainsi que le remarque le Poëte, à quoy le Scoliaste ajouste que l'usage des Assassins estoit de s'attacher au col les extremitez du Corps de ceux qu'ils avoient massacrez. Aprés cette action sanglante, Jason & Medée se hasterent de regagner leur Vaisseau, & les Argonautes ayant surpris quelques Bastimens de Colchos, se sauverent à la faveur de la

nuit. Ils aborderent dans l'Iſle d'Acca, où Jaſon & Medée prirent terre pour ſe faire expier par Circé qui en eſtoit Souveraine. Cette Princeſſe Sœur d'Æetes, & Tante de Medée, les reçut avec bonté ſans les connoiſtre, & voulut en vain les faire aſſeoir. L'un & l'autre ſans proferer une ſeule parole, & tenant les yeux baiſſez, s'avancerent promptement juſqu au foyer, ſelon la coutume des Suppliants, & s'y tinrent aſſis aprés que Jaſon

eust fiché en terre l'épée dont il avoit tué Absyrte. Leur silence & leur situation firent aisément comprendre à Circé qu'ils estoient fugitifs & coupables de quelque homicide. Alors, continuë le Poëte, touchée de respect pour Jupiter protecteur des Suppliants, elle ordonne les appresls du Sacrifice. On apporte d'abord un petit Cochon qui tettoit encore; elle l'égorge; elle frotte de son sang les mains de Jason & de Medée, & fait

des Libations en invoquant Jupiter Expiateur. Enſuite, ayant fait jetter dehors par ſes femmes les reſtes du Sacrifice elle bruſle ſur l'Autel des Gaſteaux paitris de Farine, de Sel & d'Eau, & accompagne cette action de Prieres propres à flechir la colere des cruelles Eumenides, ſoit qu'ils euſſent trempé leurs mains dans un ſang étranger, ſoit qu'ils les euſſent ſoüillées du meurtre d'un de leurs Citoyens ou de leurs proches.

Dés

Dés que ces Ceremonies furent achevées, Circé ignorant encore le sort & le nom de ses hostes, les fit asseoir sur des sieges magnifiques, & leur demanda qui ils estoient, d'où ils venoient, & quel sujet les avoit engagez d'implorer son secours. Medée, qu'elle souhaittoit sur tout d'entendre parler, n'eut pas plustost levé la teste, qu'elle se fit reconnoistre à ses yeux brillant d'un éclat particulier à la famille d'Æetes fils du Soleil, puis

s'exprimant en la langue de Colchos, elle ſe juſtifia d'une voix timide, rejettant ſur de mauvais conſeils tout ce qu'elle avoit fait, & paſſant legerement ſur la mort d'Abſyrte. Mais Circé n'en comprit pas moins toute l'atrocité de ſes forfaits. Malheureuſe Princeſſe, s'écria-t-elle dont la fuite n'eſt pas moins indecente que criminelle ? comment éviterez-vous la fureur d'Æetes, qui pour venger la mort de ſon fils vous pour-

ſuivra ſans doute juſqu'au fond de la Grece ? Pour moy, dont vous avez imploré la protection en état de ſuppliante, je m'abſtiendray de rien entreprendre contre vous ; mais n'attendez point que j'approuve ni vos deſſeins ni voſtre fuite, & que je vous donne azile dans ce Palais non plus qu'à l'inconnu que vous ſuivez contre le gré de voſtre Pere. Aces mots, Medée toute tremblante & fondant en larmes, fut emmenée par Jaſon avec

lequel elle rejoignit les Ar-
gonautes , &c. . . . . .

Le foyer estoit aussi un azile sacré chez les Romains; car selon Plutarque, Coriolan qui avoit esté banni de son Pays , contraint de chercher un azile chez Tullus Aufidius , le plus considerable des Volsques , & son ennemi particulier, prit en entrant chez luy le party de s'asseoir prés du foyer où il demeura sans parler , & sans se découvrir la teste & le visage , ce qui est as-

fez conforme à la conte-
nance de Medée chez Cir-
cé.

On pourroit estre sur-
pris de voir dans ces e-
xemples d'illustres mal-
heureux se jetter entre les
bras de leurs ennemis mes-
mes, mais ils estoient trop
seures du respect qu'on
avoit de leur temps pour
le droit des suppliants que
les plus scelerats eussent à
peine osé violer ; senti-
ments louables, sur les-
quels on a sans doute formé
ce Proverbe qui fait tant

d'honneur aux mœurs de l'Antiquité, *Res est sacra miser.*

On a vû dans la purification de Jason & de Medée, que les restes du Sacrifices avoient esté jettez dehors, & c'est ce qui s'observoit scrupuleusement dans toutes les Expiations, tant à l'égard des Victimes que des autres Offrandes. Agamemnon, dans le I. de l'Iliade, commande de purifier l'Armée, ensuite dequoy l'on jette dans la Mer les restes du Sacrifice.

Les Egyptiens, aux rapport d'Herodote, vendoient aux Grecs prevenus apparemment contre leur Religion, la teſte de la Victime immolée, où s'ils ne trouvoient point de ces Marchands Etrangers, ils la jettoient dans le Nil en prononçant ces paroles : *Puiſſent tomber ſur cette teſte, les malheurs qui menacent l'Egypte où celuy qui fait ce Sacrifice.* Surquoy l'on doit remarquer que c'eſtoit tousjours dans la Mer, dans les Fleu-

ves où dans les Ruisseaux qu'on ensevelissoit autant qu'il estoit possible, ces restes de testes. Pour ceux qui estoient trop eloignez des eaux, ils se contentoïent de les faire porter dans les Carrefours; on s'abstenoit encore en jettant ces restes, de regarder derriere soy, de peur d'attirer en les voyant, les malheurs qu'on se figuroit y estre attachez.

Il y avoit une sorte d'expiation de l'homicide bien plus commode &

plus facile que les autres ; elle consistoit à se laver simplement dans un Eau courante. Elle avoit esté pratiquée dés les premiers siecles, sur tout par les Grecs qui la transmirent aux Latins.

On employoit sur tout, cette derniere espece de Purification en sortant des Batailles. Achille, à soin de se purifier à Milet dans une Source d'eau courante aprés avoir tué Strambellus Roy des Leleges. Ænée, au II. Livre de

l'Eneïde, assure qu'il ne luy est pas permis de se charger des Statuës des Dieux jusqu'à ce qu'il se soit expié par cette Ceremonie.

Horace aprés avoir tué sa Sœur fut expié de la maniere que les Loix le prescrivoient pour les meurtres involontaires. Les Prestres éleverent alors deux Autels, l'un à Junon Inspectrice des Sœurs, & l'autre à un Dieu ou Genie du Pays, que les Romains ont appellé Janus, & ont

surnommé *Curiace*, du nom de ces Albains infortunez qu'Horace avoit tuez en deffendant sa Patrie. Lors que les Sacrifices & les Expiations furent achevées, on fit enfin passer Horace sous le joug coustume pratiquée par les Romains à l'égard des ennemis qui se rendoient à discretion. Tite-Live, qui fait à peu prés le mesme détail, ajouste seulement que l'expiation se fit aux dépens du Public ; qu'on couvrit la teste d'Horace

lorſqu'il paſſa ſous le joug, & que la pratique des Ceremonies qu'on avoit obſervées à ſon égard fut tranſmiſe à ſa famille comme une eſpece d'heritage.

Je voudrois bien donner au Public de petites Diſſertations ſur les nouveautez de nos Theatres : mais je crains de bleſſer la ſincerité, ou les Autheurs. S'ils vouloient m'envoyer eux-meſmes un

nota des deffauts de leurs pieces, dont ils me permettroient de parler, je fournirois moy mes remarques sur les beautez qu'elles contiennent, & cela feroit une vraye critique. J'attends le consentement par écrit du premier Autheur de bonne foy qui voudra bien convenir que sa piece à des deffauts, &

qu'il a cela de commun avec Corneille, Moliere, Racine, & Quinaut.

BOUTSRIMEZ DONNEZ DANS LE MERCURE PRECEDENT.

Remplis par l'Amant jaloux.

Tu fus jadis pour moy
conſtante
Tourterelle
Pour moy ſeul je te vis
douce comme
un . . . . Mouton
Mais ton cœur plus leger
que n'eſt
un . . . . Haneton

Je transforme à mes yeux
en volage
Hirondelle.

Mon indigne rival au
nez
de.... Perroquet
Guindant sur son vieux
corps sa teste
de..... Linote
Quand je veux t'appro-
cher entre ses
dents.... marmote
Il veut faire le Dogue,
&

& ce n'eſt
qu'un .... Roquet.

De ce Singe l'hymen te
fait donc
la .... Guenuche
Il eſt puiſſant Seigneur,
dit-il, brides
à ..... Veaux
Il doit au Maquignon ſes
deux
maigres .. Chevaux
Et s'épargnant le vin,
boit moins que

ta.....Peruche.

Sa Table, luy nourri, ne peut nourrir son.....Chat

Chez luy Merles rotis passent pour...Gelinotes

Mange-t-il des Gougeons, il les nomme.Barbotes.

Tu le crois riche enfin il eſt gueux comme un.....Rat.

Prés d'un gros Bœuf,
Amant d'une
jeune .... Geniſſe
Il s'entremet, il rampe,
il porte
le ..... Poulet
A la porte du riche il
garde
le ..... mulet
A la fortune il court,
mais à
pas .. d'Ecreviſſe.

Il ſçait pour tout métier
tirer
la .... Beccaſſine
Tu m'as quitté pourtant
pour plumer
ce ..... Pigeon
Mais telle en ſes filets
croit prendre
un ... Eſturgeon
Qui n'y trouve à la fin
qu'une
maigre .. Sardine.

BOUTSRIMEZ
LES QUATRE SAISONS.

LE PRINTEMPS.

Le Ramier bequetant la tendre
Tourterelle
La Bergere distraite égarant
son..... Mouton
Et la Terre en Amour formant
le..... Haneton

Designent le Printemps
qu'annonçoit
*l'*Hirondelle.

L'ESTE'.

Quad l'Esté fait jaser le
frilleux
Perroquet
La chaleur rends muets
Rossignol
& . . . . Linote
Le Foureur sans travail
dort comme
une . . . . Marmote
Et la Bourgeoise au Mail

fait baigner

son . . . . . Roquet.

L'AUTOMNE.

Je vois la noix nouvelle

amuser

la . . . . Guenuche

L'Homme va s'amuser à

boire vins

nous . . . . . veaux

Et Phebus s'éloignant

fait tourner

ses . . . . . Chevaux

Vers les climats bruslants

d'où nous vient

MERCURE

la . . . . . Peruche.

L'HYVER.

L'Hyver qui dans Paris
fait herisser
le . . . . Chat
T fait venir du Mans
Plaideurs
& . . . Gelinotes
L'Officier y mangeant &
Perdrix
& . . . . Barbotes
Par mille autres plaisirs,
devient gueux comme
un . . . . Rat.

BOUTS

BOUTSRIMEZ
HEROIQUES
ET
CHAMPESTRES.

Lauriers
Guerriers
Musette
Lisette

Cesars
Etendars
Houlette
Folette

. . . intrepidité
. . . . immortalité
. . . . . ramages
. . . . . bocages.

On a demandé en-quoy ſont differentes la jalouſie d'un Mary, & la jalouſie d'un Amant.

REPONSE.

*Par Mr de Gi**.*

LA jalouſie des Amants dure moins que

celle des Maris, car un Amant eſt gueri de ſa jalouſie en ceſſant d'aimer ; mais un Mary ne peut ſe guerir de ſa jalouſie qu'en ceſſant d'eſtre jaloux.

REPONSE.

*Par le Marquis de**.*

La jalouſe fureur anime les Eſpoux,
L'Amant eſt accablé de ſes ſoupçons jaloux ;

MERCURE

Sur ſa femme un Mary cherche à punir l'offenſe ; Et l'Amant ſur luy-meſme exerce ſa vengeance.

REPONSE.

*Par Me de * *.*

Les Amants ſont plus fols dans leur jalouſie que les Maris, car l'Amant jaloux épouſe quelques fois ;

mais le Mary jaloux ſe demarieroit s'il pouvoit.

Les Maris ſont fols de ſouffrir ſi impatiemment un mal qu'ils ne peuvent empeſcher; & les Amants ſont fols de s'affliger d'un mal dont ils peuvent ſe delivrer.

REPONSE.

Par Mr de Chen...

La jalouſie des Maris eſt plus ſoupçonneuſe; celle des Amants eſt plus capricieuſe.

Les jalouſies des Maris ſont ſouvent mieux fondées que celle des Amants; & par conſequent celles des Amants ſont plus bizarres & plus injuſtes, car

il eſt plus vray-ſembla-
ble, vertu à part, qu'-
une Maiſtreſſe ſoit fidel-
le qu'une Femme.

REPONSE.

Par M. de la M.

Souvent la jalou-
ſie eſteint l'amour des
Maris, & ne fait au
contraire qu'augmen-
ter celuy des Amants.
Leurs Cœurs ſont des bra-
ſiers ardents

Jettez-y de l'eau sans rien craindre ;
Mais l'Amour d'un Epoux ressemble aux feux mourants
Qu'une goutte d'eau peut esteindre.

REPONSE.

Par Licidas.

La jalousie des Amants est ordinairement plus delicate, & plus discrette: celle des

Maris eſt plus groſſiere & plus brutale; elle eſt gravée par des rides ſur leur front: celle des Amants reſpectueux, n'eſt gravée que dans leur cœur.

REPONSE.

*Par M. P***

De l'Amant au Mary, voicy la difference, Dans leur jalouſe extravagance

L'un eſt jaloux de ſon honneur,
L'autre eſt jaloux des droits du cœur.

REPONSE.

Par M. des **

La jalouſie en general n'eſt plus gueres à la mode ni dans les Amants ni dans les Maris.

Les Amants ſont à preſent ſi vifs dans leur

pourſuite, & ſi inconſtants dans leur bonheur, qu'ils n'ont pas le temps d'eſtre jaloux.

A l'égard des Maris, s'il y en a beaucoup qui le ſoyent, il y en a peu qui le paroiſſent.

Si l'Epoux inquiet n'oſe
plus le paroiſtre,
C'eſt qu'il eſt parmy nous
Honteux d'eſtre jaloux

Et qu'il n'eſt plus honteux d'avoir ſujet de l'eſtre.

On n'a pas eu le loiſir en huit jours de répondre à cette Queſtion. Je vous donneray le mois prochain le reſte des réponſes qu'on m'envoyera.

Nouvelles Queſtions.

Pour donner occaſion à des réponſes convenables au mois

prochain qui tombera dans les Etrennes, voicy deux Questions sur les mots de *donner* & de *recevoir*.

Premiere Question;

On demande si dans le Monde on donne plus qu'on ne reçoit.

Seconde Question.

On demande le-

quel eſt le plus ancien à l'égard de chaque homme en particulier, de *donner* ou de *recevoir*.

Cette ſeconde Queſtion eſt énigmatique ; il n'y a qu'une réponſe juſte à faire : c'eſt ce qu'il faut deviner.

Troiſiéme Queſtion.

S'il eſt plus genereux de donner que de recevoir.

NOUVELLES d'Eſpagne.

Du Camp Royal de Caſa Texada le 2. Novembre.

LE *Roy reçut il y a deux jours un Courrier de Mr le Duc de Noailles qui luy mandoit qu'il entreroit le* 10. *en Catalogne, & hier il reçut avis que l'Archiduc avoit quitté ſon Camp du Pardo; qu'il avoit marché à Pinto, & qu'il avoit paſſé le Tage à Aranjuez où ſon armée eſtoit campée.*

L'Armée du Roy grossit de jour en jour. Tous les Magazins sont faits à Talavera de la Veja, & à Talavera de la Reyna. Mr l'Evesque de Murcie a envoyé à Sa Majesté Catholique, un grand nombre de Chariots chargez de grains, & toutes les Villes d'Andalousie s'efforcent à l'envi pour donner des marques de leur zele; les unes envoyent de grosses sommes, d'autres des chevaux tout équipez; mais presque toutes de l'argent & des vivres.

Un Party ennemi de cent quatre-vingt

quatre-vingt Cavaliers, qui avoit esté envoyé pour s'informer de nostre situation, a esté défait par Mr le Marquis de Lançarote.

Le Rebelle Ferrer a voulu se venger de ce que les habitans de Corella avoient rasé sa maison, ayant assemblé à Saragosse environ mille hommes tant Fantassins que Cavaliers, il se mit en marche pour tascher de nouveau de se rendre maistre de Corella. Mais les habitans de cette Ville, de Tudela & des autres lieux des environs, s'estant joint aux

Troupes, avec lesquelles ils avoient auparavant chassé les ennemis, marcherent au devant de luy, le chargerent si vivement, qu'il fut obligé de se retirer aprés avoir perdu prés de cent cinquante hommes. Deux Regimens de Dragons, & un détachement des troupes de Navarre, ont reçu ordre de s'avancer pour empescher les courses des Partis Ennemis. Les Deserteurs qui viennent en assez grand nombre, assurent que l'Armée de l'Archiduc est fort diminuée, parce que la trop grande licen-

ce que les Generaux donnent aux soldats, les excitant à se disperser pour piller, il y en a un grand nombre d'assommez par les peuples, qui ne laissent passer que ceux qui se disent Catholiques Deserteurs.

Le bruit qui s'estoit répandu que l'Archiduc avoit fait sortir toutes les Dames de Madrid dans le dessein de donner cette Capitale au pillage, s'est trouvé faux. Peut-estre que le refus que les habitans ont fait de porter leurs armes à la Caza del Campo, les a préservez. Ce qu'il y a de certain, c'est

que ce Prince eſt fort irrité contre eux, & on aſſure meſme qu'il a dit que s'il peut devenir leur Maiſtre abſolu, il en fera une Colonie.

Mr de Valejo a enlevé aux Ennemis un Convoy de proviſions, & défait deux cens chevaux qui l'eſcortoient. Il pleut icy depuis dix jours; mais heureuſement le terrain eſt une eſpece de gravier qui ne tourne pas aiſement en bouë; en ſorte que nous n'en ſerons pas incommodez dans les marches.

D'autres Lettres du 8.

portent que l'Archiduc avoit fait enlever à Madrid deux mille chevaux pour remonter sa Cavalerie, & que quelques maisons avoient esté pillées ; que les Miquelets avoient voulu s'emparer de Segorbe, anciennement *Sagunte*, dans le Royaume de Valence ; mais qu'ils avoient esté repoussez avec perte de cent soixante hommes ; que le Roy d'Espagne ayant appris la marche des Ennemis, avoit détaché sept mille chevaux pour les sui-

vre, & pour charger leur arriere Garde s'ils pouvoient la joindre.

ARTICLE

des Enigmes.

Le mot de la grande Enigme du mois dernier ; c'eſt le *Coche*. Voicy les noms de ceux qui l'ont devinée, car je ne veux rien retrancher des anciens Amuſements du Pu-

blic. J'ay vû des gens de bon esprit condamner ces listes de noms badins & pueriles ; mais j'ay vû aussi des gens de bon esprit s'amuser à les lire. Je veux croire que ceux qui me les envoyent sont aussi censez que ceux qui les condamneront ; & puis qu'ils prennent plaisir à les imaginer bien ridicules, je puis

fans deroger au bon
fens mettre icy les plus
extravagants qu'on
pourra m'envoyer.

ENVOY
du nom de l'Enigme.

Caroſſe de voiture ; oüy
c'eſt le mot je croy
Mon nom d'Enigme c'eſt
la Roche ;
Sur le Regiſtre écrivez-
moy ,
Car je retiens ma place au
Coche.

Noms

Noms, Dictons, & Rébus, de ceux qui ont deviné l'Enigme du Coche.

La petite Emerillonnée de la ruë des Hodriettes ; le Beau Tenebreux ; le Coche part, belle Hermione; vous avez oublié que la Ville du Coche n'eſt point pavée quoyque le pavé l'incommode beaucoup; l'Eſprit mal

leché de la ruë aux Ours ; la belle negligée à la Portiere du Coche ; le Hurlubrelu l'a devinée ſans y taſcher ; les Inſeparables du quartier ; la Ville du Coche ; les Fauxbourgs ſont dans le Magaſin ; touche Cocher tu auras pour boire ; le Solitaire de Blois.

ENIGME.

La belle Alix rebute
par fierté
Tous ſes Amants, juſqu'à
celuy qu'elle aime;
Et conſumant autruy par
ſa beauté,
Par ſa vertu ſe conſume
elle-meſme.
Dans ſon Logis elle revint
un ſoir
Penſant touſjours à ſon
triſte devoir:

Moy ſans penſer a rien,
ce qu'on ne pourra
croire,
J'attendois ſon retour ca-
ché dans un Armoire.
Elle entre en révant ſans
me voir,
Et dans ſon fauteüil vient
s'aſſeoir.
Qu'on m'allume du feu,
dit-elle, & que l'on
ſorte.
On allume, on la laiſſe,
& l'on ferme ſa porte.

Pour adoucir ſes maux
elle s'aſſoupiſſoit
Tandis qu'un feu naiſſant
ſur mon ame agiſſoit ;
Déja me contenir n'eſt pas
choſe facile ;
Agité , petillant , tout
mon corps fremiſſoit ,
Ne pouvant m'exprimer ,
j'empruntе icy le ſtile
De Malherbe ou de Theo-
phile ,
Pour vous découvrir qui
je ſuis ,

En vous le cachant ſi je puis.
Je bruſle pour une inhumaine
Qui dompte par fierté ſon penchant amoureux.
Quoyqu'elle ne ſoit pas inſenſible à mes feux
Elle eſt inſenſible à ma peine.
O vous jeunes Amants, trop vifs dans vos tranſports,
Prés d'elle vous ferez

d'inutiles efforts ;
Vous ſerez comme moy
victimes de vos
flammes :
Plaignons enſemble noſtre
ſort ;
La vivacité de nos
Ames
Ne ſert qu'à nous donner
plus promptement la
mort.

Capitulation de la Ville d'Aire.

La Ville d'Aire a capitulé le 10. & la Garniſon en eſt ſortie le 12. ainſi que du Fort S. François, pour eſtre conduite à S. Omer.

La deffenſe de cette place merite bien une relation particuliere ; on aura des Memoires exacts pour en faire un Journal qu'on donnera le mois prochain ; en attendant voicy l'Etat

des troupes qui ſont ſorties de cette place.

Etat de la Garniſon d'Aire.

MOnſieur le Marquis de Goeſbriant Commandant.

Mr le Comte d'Eſtrade Mareſchal de Camp.

Mr de Liſtenois Mareſchal de Camp.

Mr de Grimaldi . . . Brigadier.

Mr de Büeil . . . Brigadier.

M. de Curſi, Brigadier.

Mr de Flavacour . . . Brigadier.

Mr le Gé Gouverneur.

Mr de Capeſtan Lieutenant de Roy.

Mr . . . Major.

Mr de Robelin, Ingenieur en chef.

Mr de Valiere, Commandant l'Artillerie.

Etat des Regiments.

Büeil . . . 2. Bataillons.

Greder Suiſſe . . . 3.

Du Fort . . . 2.

Provence . . . 2.

La Reine . . . 2. Mr Doudancour Colonel.

Aunis . . . 2. Mr le Marquis de Lyonne.

Mauriel . . . 1. au fort S. François.

Brancas . . . 1.

Liſtenois Dragons. 3. Eſcadrons.

Belabre, Dragons . . 3. Eſcadrons.

Flavacour . . . 1. Eſcadron.

Extrait d'une Lettre de Lille du 17. Novembre.

Le Prince Eugene arriva avant hier icy, quoyqu'on ne l'attendist pas ; nostre Artillerie & nos gros Equipages ont campé hier depuis le Bourdin jusqu'à cette Ville, & toute l'Armée doit venir camper aujourd huy dans la Plaine. On ne délivre point le fourage, ce qui cause de grands desordres. La Cavalerie est en assez bon estat;

mais l'Infanterie eſt entierement ruinée. Les troubles augmentent en Angleterre, ce qui nous inquiette fort par le retardement que cela donnera aux Finance. La Reine Anne a ordonné à Mylord Duc, d'y paſſer inceſſamment. Le Prince Eugene va à Cologne d'où il ſe rendra à Vienne.

Extrait d'une autre Lettre de Lille du 20.

Toute noſtre Armée

eſt enfin paſſée aprés avoir ruiné & pillé tout le Pays; les Egliſes n en ont pas eſté exemptes. Pluſieurs Partis de France ont fait de gros butin ; un entr'autres a pris un Officier avec deux mille Loüis d'or ; & hier un autre Parti a pris un Officier dans un Caroſſe à ſix chevaux avec neuf cens Loüis. On nous a pris auſſi pluſieurs Colonels.

Il y a toûjours un petit Corps de troupes campé à S. Venant pour eſcorter l'Artillerie du Siege d'Aire

que l'on charge ſur la Lys. Le Prince Eugene & Milord Duc ſont partis hier pour la Haye.

Suite des Nouvelles d'Eſpagne.

A Vittoria le 13. Novembre.

Depuis ma derniere, on a ſçu que les Ennemis eſtoient tousjours à Val de Moro, qui n'eſt qu'à 4. lieues de Madrid; qu'ils avoient mis 4000. hommes dans Tolede, &

qu'ils l'alloient fortifier.

Par le Courrier qui arriva hier icy, on a appris que les Ennemis vendoient le bois, le charbon & les autres choſes qu'ils avoient amaſſées à Madrid, obligeant meſme les Bourgeois à les acheter ; ce qui a fait dire qu'ils ne veulent pas garder Madrid ni reſter à Tolede; mais on ne peut pas encore eſtre long temps ſans ſçavoir la reſolution qu'ils prendront quand ils ſçauront que la teſte des Troupes que le Roy envoye à ſon petit Fils entre actuellement en Rouſſillon, & que le

tout

tout y ſera le 20. de ce mois ; de maniere que Mr de Noailles agira dans peu de jours.

On ne peut rien comprendre aux deſſeins des Ennemis ni à leurs vuës, le Roy d'Eſpagne ayant actuellement plus de vingt mille hommes, & eſtant bien plus fort en Cavalerie que les Ennemis, ce qui le met en eſtat d'enlever les vivres des Ennemis de quelque part qu'ils veulent les tirer. Mr de Noailles entrant en Catalogne avec 53. Bataillons & 53. Eſcadrons, eſt en eſtat de tout entreprendre. En-

fin nous ſommes à la veille de quelques grande action, & peut-eſtre de la deciſion de toute cette grande affaire.

De Vittoria le 14. *Novembre.*

LA Reine a reçu un Courrier du Roy, qui luy écrit qu'il avoit fait la revûë de ſon armée, qui conſiſte en ſeize mille cinq cens hommes d'Infanterie, & onze mille cinq cens chevaux, ſans compter les

tambours & les trompettes ; l'Archiduc se fortifie toûjours à Tolede, & l'on ne peut encore pénetrer ses desseins.

L'ouverture du Parlement se fit le 12. de ce mois lendemain de la S. Martin, avec les Ceremonies ordinaires. La Messe qu'on appelle *Messe Rouge*, à cause que tous les Présidents & les Conseillers y assistent en Robes Rouges, fut celebrée par Mr l'Evesque de Chartres.

Messieurs estant entrez dans la Grand'Chambre, Mr l'Avocat General fit un Discours sur l'Eloquence. Mr le Premier Président parla ensuite sur la Probité & le désintéressement necessaires aux Avocats. J'espere vous donner au mois prochain une idée plus estenduë de ces Discours, aussi bien que de ceux qu'on a prononcez le jour des Mercuriales.

On ne vous parle point encore des Charges de la

Maiſon de Monſeigneur le Duc de Berry ; on attend qu'elles ſoient toutes remplies pour en donner une Liſte.

FIN.

AVIS.

On donnera a présent les Mercures les premiers jours des mois, trés regulierement.

Il y aura tous les mois à la fin de chaque Mercure, un Article des Nouvelles les plus ressentes, afin qu'on ait au moins dans celles-là, l'agrement de la

nouveauté, qu'on ne peut avoir dans celles qu'on a recueillies dans le cours du mois. Cela produira sans doute quelques fautes d'Impression, car dans les Impressions precipitées, on n'a pas le temps de corriger exactement les Epreuves.

On avertit que ceux qui enverront des Lettres sans en avoir af-

franchi le port, ne trouveront point dans le Mercure les Articles qu'ils auront envoyez, parce qu'on ne peut recevoir que les Lettres qui sont franches.

Ceux qui enverront des Memoires, n'auront qu'à les adresser au Bureau du Mercure Galant ruë S. Thomas du Louvre.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

TABLE.

TABLE.

Lettre aux Anonymes. 3
Académie Royale des Sciences. 13
Mariages. 89
Morts. 96
Benefices. 100
Poësies. 102
Article Burlesque. 113
Chanson Burlesque & Morale. 117
Bouts Rimez. 125
Lettre de Florence. 127
Livres nouveaux. 131
Procez d'une petite fille reclamée par deux Meres. 145

Académie Royale des Médailles & Inscriptions. 203

Digression. 252

Bouts Rimez. 255

Avis. 302

APPROBATION:

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancellier le *Mercure Galant* des mois de Septembre & Octobre, & celuy du mois de Novembre. A Paris ce 27. Novembre 1710. CAPON.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les gens tenants nos Cours de Parlements, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Ayant choisi Nôtre tres-cher, & bien amé CHARLES DU FRESNY, Sieur de Riviere, Nôtre Valet de Chambre ordinaire ; pour continuer de faire le Recuëil de plusieurs nouvelles, Relations, & Histoires ; & le faire imprimer sous le titre de Mercure Galant ; il Nous a trés-humblement fait supplier de lui vouloir accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires. A CES CAUSES Nous lui avons permis & permettons, par ces Presentes, de faire Imprimer le Livre intitulé LE MERCURE GALANT, *Contenant plusieurs Nouvelles, Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, & qu'on a coutûme d'y mettre depuis trente ans*, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera, par tel Imprimeur & Libraire qu'il voudra choisir,

& de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives à compter du jour de la datte des Presentes ; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'Impressions Etrangeres en aucun lieu de nôtre obéissance, & à tous Imprimeurs, Libraires, & Colporteurs, & tous autres de faire Imprimer, vendre, & débiter, & contrefaire ledit Livre, ni Graver aucunes Planches servant à l'ornement d'icelui, ni même de le donner à lire pendant ledit temps sous quelque pretexte que ce soit, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits ; de six mil livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, un tiers au Dénonciateur, & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens dommages & interests à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois du jour & datte d'icelles ; que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, & ce conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exem-

plaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre trés-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur PHELIPPEAUX, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité desdites Presentes, du contenu desquelles, Vous MANDONS, & enjoignons de faire joüir & user ledit sieur Exposant, ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit causé aucun trouble, ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Presentes qui sera Imprimée au commencement, ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour bien, & duëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foy soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au Premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution des Presentes tous Actes requis, & necessaires sans autres permissions, nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le trente-uniéme jour d'Août, l'an de grace mil sept cent dix, & de nôtre Regne le soixante huit. Par le Roy en son Conseil. *Signé*, DE VANOLLES.

Registré sur le Registre num. 3. *de la Communauté des Imprimeurs & Libraires*

de Paris, page 63. num. 36. *conformément aux Reglements, & notamment à l'Arrest du* 13. *Août* 1703. *A Paris, ce* 2. *Septembre* 1710. Signé, P. DE LAUNAY, *Syndic.*

I 8